Nations Unies S/PV.8060



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8060e séance

Jeudi 28 septembre 2017, à 15 heures
New York

Président :	M. Alemu	(Éthiopie)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Zambrana
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Haley
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. Delattre
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez

Ordre du jour

La situation au Myanmar

17-30239 (F)







La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Myanmar

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Bangladesh et du Myanmar à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Thaung Tun, Envoyé spécial du Conseiller d'État et Conseiller national pour les questions de sécurité du Myanmar.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole au Secrétaire général.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je me félicite de cette occasion de faire un exposé au Conseil sur la crise au Myanmar.

Le 2 septembre, j'ai écrit au Conseil, l'exhortant à des efforts concertés pour prévenir une nouvelle escalade de la crise dans le nord de l'État rakhine. Je suis encouragé de voir qu'en moins d'un mois, le Conseil a examiné la situation à quatre reprises.

La réalité sur le terrain exige une action - une action rapide - pour protéger la population, atténuer les souffrances, empêcher une aggravation de l'instabilité, s'attaquer aux causes profondes de la situation et forger enfin une solution durable.

L'exposé qui suit est fondé sur les données que nous avons recueillies sur le terrain et présente ce qui, autant que nous puissions voir, s'est passé, i se passe encore et doit être fait.

La crise actuelle s'est gravement détériorée depuis les attaques du 25 août conduites par l'Armée du salut des Rohingya de l'Arakan contre les forces de sécurité du Myanmar. Aujourd'hui, je condamne une fois encore ces attaques. Depuis lors, la situation a dégénéré et est devenue la crise des réfugiés qui se développe le plus rapidement au monde, entraînant une situation humanitaire et des droits de l'homme cauchemardesque.

Je continue d'appeler les autorités du Myanmar à prendre trois mesures immédiates : premièrement, mettre fin aux opérations militaires; deuxièmement, permettre un accès sans entrave de l'aide humanitaire; et, troisièmement, garantir le retour en toute sécurité, librement consenti, dans la dignité et durable des réfugiés dans leurs régions d'origine.

Je voudrais maintenant examiner ce que nous savons des opérations militaires qui ont eu lieu depuis le 25 août.

S'il y a eu des versions contradictoires dans un environnement extrêmement complexe, certains éléments sont clairs. Au moins 500 000 civils ont fui leurs foyers et trouvé refuge au Bangladesh. Bien que le nombre total de déplacés ne soit pas connu, on estime que 94 % d'entre eux sont des Rohingya.

L'effroyable situation humanitaire n'est pas seulement un terreau fertile pour la radicalisation; elle expose également les personnes vulnérables, notamment les jeunes enfants, au risque de devenir la proie d'activités criminelles, y compris la traite. Nous avons entendu des récits qui font froid dans le dos de ceux qui ont fui, principalement des femmes, des enfants et des personnes âgées. Ces témoignages font état d'une violence excessive et de graves violations des droits de l'homme, notamment de tirs aveugles d'armes à feu, de la présence de mines terrestres et du recours à la violence sexuelle. Ces agissements sont inacceptables et doivent cesser immédiatement.

Les règles et principes du droit international des droits de l'homme sont clairs : tout usage de la force par les autorités doit se faire dans le respect des obligations du Myanmar en matière de droits de l'homme en vertu du droit international et être conforme aux normes en matière de droits de l'homme bien établies. Surtout, ces actions doivent respecter pleinement les droits fondamentaux des personnes touchées, indépendamment de leur appartenance ethnique ou de leur religion.

L'utilisation de la force meurtrière, même dans les situations d'urgence, doit être proportionnelle à la menace à l'ordre public, et il faut s'attacher avec le plus grand soin à réduire au minimum le dommage causé et les pertes en vies humaines, en particulier pour les personnes et les communautés non armées.

Les autorités ont affirmé que les opérations de sécurité se sont terminées le 5 septembre, à la suite d'importants déplacements dans le nord de l'État rakhine, où les Rohingya étaient majoritaires. Toutefois, les déplacements semblent s'être poursuivis, et des incendies de villages musulmans ainsi que des pillages et des actes d'intimidation nous ont été signalés. Les autorités du Myanmar elles-mêmes ont indiqué qu'au

moins 176 des 471 villages musulmans que compte le nord de l'État rakhine ont été totalement abandonnés.

Dans le canton de Rathedaung, trois quarts de la population rohingya ont fui. La plupart des villages et les trois anciens camps pour personnes déplacées ont été entièrement incendiés. Seules trois communautés musulmanes isolées sont restées à Rathedaung. Ailleurs aussi, la majorité des villages abandonnés étaient peuplés en majorité de musulmans.

Une tendance inquiétante à la violence, et aux départs massifs des groupes ethniques de leurs foyers qui s'ensuivent, semble se dessiner. L'incapacité de stopper cette violence systématique pourrait faire que celle-ci ne s'étende au centre de l'État rakhine, où 250 000 autres musulmans pourraient devoir fuir. Ils sont surpassés en nombre par les communautés rakhine, dont certaines commettent des actes de violence contre leurs voisins musulmans en guise d'autodéfense ou pour faire justice elles-mêmes.

La violence dans l'État rakhine – qu'elle soit le fait de l'armée ou d'éléments radicaux au sein des communautés – doit cesser. Les autorités du Myanmar doivent s'acquitter de l'obligation fondamentale qui leur incombe d'assurer la sûreté et la sécurité de toutes les communautés et de faire respecter l'état de droit sans discrimination.

Je voudrais en venir maintenant à la question de l'accès humanitaire. Il est impératif que les organismes des Nations Unies et leurs partenaires non gouvernementaux puissent avoir un accès immédiat et sûr à toutes les communautés touchées. Je suis vivement préoccupé par ce climat d'hostilité envers les Nations Unies et les organisations non gouvernementales. En effet, cela pourrait donner lieu à une violence inacceptable, comme les récentes attaques perpétrées contre le Comité international de la Croix-Rouge par des villageois rakhine à Sittwe.

Les autorités du Myanmar ont indiqué à maintes reprises ces derniers jours que le moment n'est pas propice à la reprise d'un accès sans entraves. Étant donné les besoins énormes, cette position est profondément regrettable. Les Nations Unies doivent pouvoir atteindre les régions touchées sans plus de retard.

Je voudrais aussi parler de la question du retour en toute sécurité des réfugiés dans leurs localités d'origine. Je demande aux membres du Conseil de sécurité de se joindre à moi pour exiger que tous ceux qui ont fui au Bangladesh puissent exercer leur droit à un retour dans leurs foyers en toute sécurité, librement consenti, dans la dignité et durable. Les autorités du Myanmar se sont engagées à utiliser le cadre établi dans la Déclaration conjointe des Ministres des affaires étrangères du Bangladesh et du Myanmar de 1992 pour faciliter ces retours. Certes, cela peut être un point de départ utile, mais ce n'est pas assez dans les circonstances présentes.

Surtout, ce cadre ne fait pas référence au règlement de la cause profonde du déplacement et il exige en outre la présentation de documents que les Rohingya qui ont fui ne sont peut-être pas en mesure de fournir. L'ONU veut un plan pour un retour librement consenti et appelle la communauté internationale à appuyer un tel effort. Cela doit inclure une aide au développement des villages des Rohingya de retour dans leurs foyers, et la mise en œuvre des recommandations formulées par la Commission consultative Sur l'État rakhine concernant la vérification et la citoyenneté.

Le rapatriement librement consenti exige aussi, comme première mesure, l'immatriculation des réfugiés au Bangladesh, selon les normes internationalement reconnues. L'ONU est prête à aider le Myanmar et le Bangladesh dans toutes les phases de cet important processus. Pour veiller à un retour en toute sécurité, librement consenti et dans la dignité des réfugiés dans l'État rakhine – conformément au droit international des réfugiés –, il faudra que se rétablisse la confiance mutuelle entre les communautés.

L'amélioration des relations entre les communautés est un aspect critique d'un règlement durable de la crise et l'une des recommandations essentielles de la Commission consultative sur l'État rakhine dirigée par M. Kofi Annan. Dans cet environnement extrêmement complexe, les autorités du Myanmar doivent s'efforcer de désamorcer les tensions et de défendre et protéger les droits de toutes les communautés, notamment les droits de propriété. Ceux qui ont fui doivent pouvoir retourner chez eux en paix et ne pas avoir à subir encore un autre cycle de violence. Il serait particulièrement important d'éviter d'installer encore une fois les déplacés dans des endroits où les conditions de vie sont proches de celles d'un camp.

Au Bangladesh, les Nations Unies continuent d'accélérer leur réponse humanitaire. Le Haut-Commissaire pour les réfugiés s'y est rendu il y a quelques jours. Dans les deux prochaines semaines, le Programme alimentaire mondial, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)

et l'UNICEF vont se rendre dans la région frontalière du Bangladesh. Le 9 octobre, le Haut-Commissariat pour les réfugiés, l'OCHA et l'OIM convoqueront une conférence des donateurs.

Lors de ma rencontre la semaine dernière avec la Première Ministre du Bangladesh, Sheikh Hasina, je l'ai vivement remerciée des soins fournis aux réfugiés. Je félicite les pays qui appuient le Bangladesh dans sa réponse. Je voudrais aussi souligner qu'il importe que le Myanmar et le Bangladesh renforcent leur coopération. À cet égard, je salue la visite de haut niveau que doivent prochainement effectuer des représentants du Myanmar au Bangladesh.

La crise a eu de nombreuses répercussions sur les pays voisins et sur la région dans son ensemble, notamment le risque d'affrontements entre communautés. On ne doit pas s'étonner si des décennies de discrimination et le deux poids, deux mesures dans le traitement des Rohingya ouvrent la voie à la radicalisation.

Ce dont nous avons besoin à l'avenir, ce sont des partenariats efficaces avec les autorités du Myanmar, en particulier avec les militaires. Il faut que toutes les parties concernées s'abstiennent de toute action susceptible d'aggraver la situation déjà précaire sur le terrain. Je salue la participation ici aujourd'hui du Conseiller à la sécurité nationale, U Thaung Tun – ainsi que du Représentant permanent du Bangladesh, M. Masud Bin Momen. J'apprécie les efforts faits par le Conseiller à la sécurité nationale pour engager le dialogue avec les différentes parties prenantes au cours de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale.

En plus des discussions qu'elle a eues avec le Secrétariat sur la coopération future, la délégation du Myanmar a pris contact avec celle du Bangladesh pour essayer de rétablir le dialogue. Le Myanmar a aussi demandé à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est de lui fournir l'assistance humanitaire dont il a désespérément besoin. J'attends avec intérêt un suivi efficace et crédible de l'engagement pris par les autorités d'autoriser un meilleur accès, notamment à la communauté internationale, aux médias et aux acteurs humanitaires. La coopération régionale avec le Myanmar sera essentielle aussi, et l'ONU l'appuie résolument.

Je salue le rôle important joué à cet égard par la Ministre indonésienne des affaires étrangères, Mme Marsudi. Elle a préconisé une approche qui fait écho aux trois points que j'ai soulignés, et c'est aussi ce que de nombreux pays demandent.

La crise a souligné l'urgente nécessité de trouver une solution politique aux causes profondes de la violence. Le fond du problème, c'est l'apatridie prolongée et la discrimination qui y est associée. Les recommandations de la Commission consultative sur l'État rakhine dessinent la voie à suivre pour un avenir à long terme.

Les musulmans de l'État rakhine doivent pouvoir obtenir la nationalité. La loi sur la nationalité actuellement en vigueur au Myanmar ne permet qu'une citoyenneté partielle. Nous encourageons le Myanmar à réviser cette législation conformément aux normes internationales. En attendant, un exercice de vérification efficace, comme celui prévu précédemment, devrait permettre à ceux qui y ont droit d'obtenir la nationalité en vertu des lois actuelles. Tous les autres doivent pouvoir obtenir un statut juridique qui leur permet de mener une vie normale, notamment de circuler librement, d'avoir accès aux marchés du travail, à l'éducation et aux soins de santé. Je demande aux dirigeants du Myanmar, notamment aux chefs militaires, de condamner l'incitation à la haine et à la violence raciales, ainsi que de prendre toutes les mesures propres à désamorcer les tensions entre les communautés.

Nous avons pris bonne note des déclarations faites par les autorités de Myanmar que nul n'est au-dessus de la loi. Il est absolument nécessaire que ceux qui ont commis des violations des droits de l'homme aient à en répondre afin d'endiguer la violence actuelle et de prévenir toute maltraitance à l'avenir.

Les Nations Unies resteront un partenaire proche du Myanmar et collaboreront étroitement avec lui au règlement de ces questions pressantes. Nous n'avons d'autre intention que d'aider le Myanmar à promouvoir le bien-être de tous les habitants du pays. Nous n'avons d'autre intérêt que de voir les communautés bénéficier de la paix, de la sécurité, de la prospérité et du respect mutuel. Et nous n'avons à cœur que d'atténuer les souffrances indicibles de tant de personnes vulnérables – tout en forgeant une solution durable qui affirme les valeurs partagées, promeuve le respect mutuel et défende la dignité humaine. Je demande au Conseil de sécurité de faire front commun et d'appuyer l'action que nous menons pour mettre fin à cette tragédie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Allen (Royaume-Uni (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé et de tout ce qu'il a fait pour que le Conseil de sécurité se saisisse de cette question.

En tant qu'ami de longue date du Myanmar et de ses habitants, le Royaume-Uni a suivi avec horreur la violence qui a éclaté le mois dernier. Ce qui a commencé par une série d'attaques de l'Armée du salut des Rohingya de l'Arakan a connu une escalade jusqu'à se transformer en crise humanitaire aiguë, qui menace maintenant la stabilité et la sécurité de la région.

Nous avons tous entendu les rapports. Nous avons tous entendu parler des assassinats extrajudiciaires et des incendies de villages. Nous avons entendu parler de la cruauté, des violences sexuelles et des mines terrestres disséminées le long des routes empruntées par les réfugiés. Un demi-million de personnes ont fui, beaucoup portant les traces physiques de la violence. La grande majorité sont des musulmans rohingya, bien qu'il s'y trouve aussi des bouddhistes, hindous et autres minorités. Mais qu'on ne s'y trompe pas – il s'agit d'une tragédie humaine et d'une crise humanitaire aiguë qui s'est développée avec une rapidité sans précédent.

D'emblée, je voudrais rendre hommage au Gouvernement et au peuple bangladais d'avoir offert sécurité et refuge à tant de gens jusqu'à ce qu'ils puissent regagner leurs foyers en Birmanie, volontairement, durablement et en toute sécurité. Je tiens également à saluer les efforts diplomatiques considérables déployés par l'Indonésie, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'Organisation de la coopération islamique et les Nations Unies.

Il devient de plus en plus évident que l'opinion mondiale, que ce soit au niveau des pays ou des organisations internationales, converge pour ce qui est de cette question. Face à cette opinion, la Birmanie, et en particulier l'Armée birmane, doivent réagir. En effet, c'est à l'Armée birmane que revient au premier chef la responsabilité de régler cette crise. Il existe une voie de sortie.

Premièrement, l'Armée birmane, sous la direction du commandant en chef Min Aung Hlaing, doit immédiatement mettre un terme à la violence dans l'État rakhine et assurer la protection de tous les civils, notamment les Rohingya. Je tiens à réitérer dans cette salle la condamnation de mon gouvernement des attaques perpétrées le mois dernier par l'Armée du salut des Rohingya de l'Arakan. Toutefois, les opérations militaires lancées en riposte ont été disproportionnées et les groupes d'auto-défense ont commis des violences confessionnelles en toute impunité. La situation ne peut pas continuer ainsi. Les discours de haine et les incitations à la violence doivent cesser. L'Armée birmane doit agir immédiatement et faire respecter l'état de droit. Il faut tout particulièrement veiller à ce que la violence ne se propage pas dans le centre de l'État rakhine.

Deuxièmement, les autorités birmanes doivent garantir aux organismes des Nations Unies et à leurs partenaires un accès humanitaire total et sans entrave à l'État rakhine. Nous nous félicitons de la coopération du Gouvernement avec les organismes humanitaires, tels que le Comité international de la Croix-Rouge, et nous rendons hommage à la Croix-Rouge pour ses efforts visant à faire face à cette crise. Toutefois, les besoins humanitaires dans l'État rakhine dépassent largement les capacités de la Croix-Rouge. Seuls les organismes des Nations Unies et leurs partenaires peuvent fournir une assistance urgente à l'échelle requise. À notre avis, les autorités doivent modérer les déclarations qui attaquent les Nations Unies et y mettre immédiatement un terme dans les médias de l'État.

Troisièmement, la Birmanie doit coopérer avec le Bangladesh pour permettre le retour volontaire, durable et en toute sécurité dans leurs foyers de ceux qui ont fui l'État rakhine. Nous nous félicitons de l'engagement du Gouvernement civil en faveur du droit de retour. Toutefois, les dispositions prises antérieurement se sont avérées inadéquates. Il faut mettre en place un processus qui permet à ceux qui ont fui de se faire enregistrer comme réfugiés. Dans le cadre de ce processus, il faut tenir compte du fait que beaucoup ont fui sans leurs papiers d'identité, ou même qu'ils n'en ont jamais eu. Ce processus doit faciliter le retour volontaire, durable et en toute sécurité dans leurs foyers et leurs lieux d'origine des personnes concernées. Nous nous félicitons de la volonté exprimée par les Nations Unies d'appuyer ces efforts.

Quatrièmement, les recommandations de la Commission consultative sur l'État rakhine doivent être mises en œuvre rapidement et intégralement. Nous saluons l'engagement pris publiquement par les autorités birmanes à cet égard et la création d'un Comité ministériel de mise en œuvre des recommandations relatives à l'État rakhine. Il faut faire des progrès en la

matière sans plus tarder, notamment en ce qui concerne la citoyenneté.

Cinquièmement, nous exhortons les autorités birmanes à coopérer avec la Mission indépendante d'établissement des faits sur le Myanmar créée par le Conseil des droits de l'homme. Si les autorités birmanes ont des doutes sur ce qui se passe, cette mission pourra procéder à une vérification indépendante de certaines informations et faire en sorte que les auteurs de ces actes en répondent.

Le Conseil est saisi de nombreuses crises dans différentes régions du monde, mais la situation en Birmanie touche beaucoup d'entre nous autour de cette table d'une manière toute particulière. Beaucoup d'entre nous qui sont ici aujourd'hui ont soutenu le peuple birman pendant de longues années, ont été témoins des mesures édifiantes qui ont été prises en faveur de la démocratie et ont accueilli à nouveau ce pays au sein de la communauté internationale à bras ouverts.

Compte tenu de notre histoire et de notre amitié de longue date avec Daw Aung San Suu Kyi, nous restons attachés à la Birmanie et à tout son peuple. Nous souhaitons que ce pays continue d'avancer vers la démocratie et prospère au sein de la communauté internationale. C'est en raison de notre engagement que nous parlons aujourd'hui avec une telle franchise dans cette salle. Cette crise porte gravement atteinte à la réputation de la Birmanie, de ses dirigeants et de son armée au niveau international. Aujourd'hui, les autorités birmanes doivent prendre les décisions qui décideront de leur place dans l'histoire. Elles peuvent décider de mettre un terme à la violence, de protéger les civils et de défendre les droits de l'homme. Elles peuvent décider de garantir l'accès humanitaire, notamment aux Nations Unies. Elles peuvent coopérer avec le Bangladesh en vue du retour des réfugiés et peuvent s'attaquer aux problèmes à long terme soulevés par la Commission consultative sur l'État rakhine. Toutefois, si elles ne le font pas, elles seront du mauvais côté de l'histoire, et alors, le Conseil sera prêt à prendre des mesures supplémentaires.

Mme Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé.

Cela fait plus de quatre semaines que le monde voit en provenance de la Birmanie des images que nous ne devrions jamais voir. Plus important, nous avons vu des images de situations que personne ne devrait jamais vivre. Nous avons vu des femmes et des enfants terrifiés fuir leurs maisons sans rien emporter à part les vêtements qu'ils portent. Nous avons vu des gens se noyer alors qu'ils essayaient de traverser des rivières en quête de sécurité. Nous avons vu des corps flotter sur des rivières et nous avons vu des villages réduits en cendres. Nous avons entendu des informations selon lesquelles des hommes, des femmes et des enfants ont été rassemblés et détenus, et certains ont été exécutés brutalement. Nous avons vu une image qui nous hante encore d'une jeune mère et d'un jeune père qui tenaient dans leurs bras le corps de leur nouveau-né, un bébé qui est mort en fuyant la violence dans l'État rakhine.

Le Secrétaire d'État américain, M. Tillerson, s'est entretenu avec la Conseillère d'État de la Birmanie, Mme Aung San Suu Kyi. De mon côté, je me suis entretenue avec le Conseiller à la sécurité nationale de la Birmanie tout récemment, durant la semaine consacrée aux réunions de haut niveau à l'Assemblée générale. Nous avons essayé d'engager un dialogue avec l'Armée birmane au plus haut niveau. Nous avons appuyé les efforts régionaux en faveur de la désescalade de la violence et de l'amélioration de l'accès humanitaire. Toutefois, l'exode de gens terrifiés et blessés en provenance de la Birmanie se poursuit, alors que le Gouvernement refuse de reconnaître la gravité de la situation. À l'heure actuelle, des centaines de milliers de réfugiés rohingya sont encore au Bangladesh parce qu'ils ont peur de regagner leurs foyers. Les dirigeants birmans doivent accepter les faits tels qu'ils sont sur le terrain.

La dernière fois lorsque nous nous sommes réunis pour examiner la crise birmane, j'ai exprimé notre condamnation des attaques du 25 août contre les postes de sécurité. Je réitère cette condamnation aujourd'hui. Je condamne également les violences signalées contre d'autres groupes minoritaires dans l'État rakhine. Toutefois, ces attaques paraissent peu de chose par comparaison avec les violences aveugles et disproportionnées qui ont été commises depuis lors. Nous ne devons pas avoir peur de qualifier les agissements des autorités birmanes de ce qu'ils semblent être : une campagne brutale soutenue visant à éliminer une minorité ethnique à l'échelle nationale, et qui devrait faire honte aux hauts responsables birmans qui ont tant sacrifié pour une Birmanie démocratique et sans exclusive.

Le Gouvernement birman affirme qu'il lutte contre les terroristes. Si cela est vrai, qu'il garantisse l'accès aux médias et aux travailleurs humanitaires pour qu'ils confirment ces affirmations. Si ce sont les terroristes qui

posent problème, que l'armée nous explique comment tuer des enfants et chasser des familles de leurs maisons rendra la Birmanie plus sûre. L'Armée birmane a fait fi des appels lancés pour que face à ces attaques, elle privilégie les mesures permettant d'identifier leurs auteurs et de les poursuivre devant la justice. Au lieu de cela, nous sommes témoins d'une agression brutale qui ne fait pas avancer la justice en Birmanie mais la met encore plus hors de portée.

La réaction du Gouvernement a porté atteinte à la stabilité, à la sécurité et à la fragile transition vers la démocratie en Birmanie. Le Gouvernement a la responsabilité de rétablir l'état de droit et de prévenir les attaques commises par des citoyens en son nom. Cette responsabilité demeure quel que soit l'individu ou le groupe visé par de telles attaques. Cette situation déjà désastreuse est encore aggravée par certaines déclarations faites par l'intermédiaire de canaux officiels de l'Armée en Birmanie. Pire encore, ces déclarations alimentent des opinions dangereuses parmi les Birmans. L'histoire nous a appris ce qui se passe lorsque l'on ne fait rien pour contrer ce genre d'opinions. Le temps des discours diplomatiques bien intentionnés au Conseil est révolu. C'est le moment d'envisager de prendre des mesures à l'encontre des forces de sécurité birmanes, qui se sont rendues coupables d'exactions et d'incitation à la haine parmi leurs concitoyens.

Les mesures qui s'imposent pour régler cette crise sont évidentes.

Premièrement, l'Armée birmane doit respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Ceux qui ont été accusés d'avoir commis des exactions doivent être immédiatement relevés de leurs fonctions de commandement et poursuivis pour ces actes répréhensibles. Tout pays qui fournit actuellement des armes à l'Armée birmane doit suspendre ces activités jusqu'à ce que des mesures de responsabilisation adéquates soient mises en place.

Deuxièmement, les autorités birmanes doivent immédiatement garantir un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave aux organismes des Nations Unies et autres organisations de secours. Nous avons pris acte de la décision du Gouvernement de travailler avec la Croix-Rouge internationale pour la distribution de l'aide, mais le Gouvernement n'a permis à aucun autre organisme de secours d'avoir un accès concret au nord de l'État rakhine. Si les autorités birmanes souhaitent sincèrement que les personnes déplacées regagnent leurs foyers, pourquoi ne voudraient-elles pas que ces populations reçoivent nourriture et traitements médicaux? Le Gouvernement doit collaborer avec tous les partenaires susceptibles d'aider à ce qu'une assistance parvienne à toutes les communautés touchées. À défaut, l'acheminement de cette assistance vitale jusqu'à ceux qui en ont le plus besoin risque fort d'être retardé.

Troisièmement, enfin, le Gouvernement doit s'engager à accueillir toutes les personnes déplacées qui retournent dans leurs foyers d'origine. Nous avons accueilli avec satisfaction la promesse faite par la Conseillère d'État dans son allocution sur l'état de l'Union, selon laquelle le retour volontaire dans leurs foyers de ceux qui ont fui les violences sera permis dès lors que ce serait sans danger. Nous attendons tous de voir si le Gouvernement honorera cette promesse. Nous appelons les responsables birmans à collaborer avec le Gouvernement bangladais pour encadrer les retours, comme convenu par les deux gouvernements, d'autant que cette idée jouit d'un appui international.

Dans l'intervalle, nous avons constaté la générosité manifestée par le Gouvernement bangladais en accueillant les réfugiés du Myanmar et en les mettant à l'abri. Les États-Unis contribuent 95 millions de dollars pour répondre aux besoins humanitaires urgents en Birmanie et au Bangladesh, mais, étant donné la probabilité que d'autres personnes traverseront la frontière pour fuir le pays, en plus de la saison des moussons en cours et des besoins humanitaires déjà déclarés au Bangladesh, cette générosité ne suffira pas. Le risque de voir le conflit se propager à d'autres pays de la région est réel. Un appui supplémentaire sera nécessaire pour parer à un conflit plus large. Ce qui est peut-être le plus frustrant à propos de ce conflit est que nous aurions dû l'anticiper. Les diverses communautés qui vivent dans l'État rakhine ont connu des périodes de coexistence pacifique, mais aussi des périodes de violence extrême, et, entre ces flambées, les Rohingya ont été victimes de discrimination et ont été privés de leurs droits fondamentaux en tant que citoyens de la Birmanie.

Pour terminer, je voudrais m'adresser directement au peuple birman. Je voudrais en appeler à la bonté qui existe dans le cœur de la grande majorité des citoyens et à l'espoir qu'ils nourrissent pour l'avenir. Ils sont si nombreux à avoir tant sacrifié pour édifier un pays meilleur. Je sais que les images de violence provenant de la Birmanie et qui sont diffusées dans le monde entier les écœurent, mais l'objectif d'une Birmanie ouverte et démocratique est encore réalisable. Nous

les exhortons à s'accrocher à cette vision, à ne pas y renoncer et à ne pas non plus se satisfaire de dirigeants qui y renoncent. Tous les Birmans, hommes, femmes et enfants, sont des enfants de Dieu, et leur stature morale est la même pour tous. Qu'ils restent résolument animés de cette conviction, et ils auront l'avenir auquel ils ont rêvé – l'avenir qu'ils méritent.

M. Seck(Sénégal) : La délégation sénégalaise se félicite de ce que le Conseil de sécurité se soit décidé, j'allais dire enfin, à tenir une séance d'information publique sur la situation dangereuse qui se développe dans l'État rakhine depuis de longs mois déjà. Cette situation a atteint un niveau jamais égalé depuis les attaques inacceptables perpétrées par l'Armée du salut des Rohingya de l'Arakan contre les forces de défense et de sécurité birmanes.

La tragédie est en effet insoutenable de ces centaines de milliers de personnes, pour la plupart des enfants, des femmes et des personnes âgées fuyant la violence et les exactions de toutes sortes, comme cela vient d'être décrit, pour chercher refuge et secours où elles peuvent, notamment au Bangladesh voisin, pays dont il faut saluer au passage la générosité et le courage et des autorités et de la population pour avoir les bras à ces infortunés Rohingya.

En ce qui le concerne, le Sénégal a déjà exprimé de vive voix sa profonde préoccupation quant au sort réservé aux Rohingya. Il a fortement condamné les exactions dont ils sont l'objet par la voix de son président, S. E. M. Macky Sall. D'abord dans une déclaration conjointe avec le Président turc, M. Recep Tayyip Erdoğan, mais aussi à la tribune de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 20 septembre dernier, quand il a dit :

> « En Birmanie, nous sommes gravement préoccupés par les exactions contre la population musulmane rohingya. Parce que qu'il ne saurait y avoir une émotion sélective, le Sénégal appelle instamment la communauté internationale à agir pour mettre fin à cette véritable tragédie humaine. » (*A/72/PV.10*)

Plusieurs orateurs de la même tribune ont lancé le même appel la semaine dernière. Il est donc heureux que le Conseil de sécurité ait entendu un tel appel international si pressant et ait accédé à la demande conjointe formulée par le Sénégal, l'Égypte, la Suède, le Kazakhstan, le Royaume-Uni, la France et les États-Unis de se réunir sous ce format et d'échanger en toute transparence et en toute responsabilité sur cette menace grandissante à la paix et à la sécurité internationales, avec la participation, autre gage de transparence, des représentants des deux États qui en sont les plus directement touchés, à savoir le Bangladesh et le Myanmar.

Je voudrais, à présent, avec toute la chaleur qui sied, féliciter le Secrétaire général, M. António Guterres, qui, très tôt, a entrepris des démarches discrètes pour tenter désamorcer la crise qui se nouait et aider à prévenir toute dégénérescence incontrôlable de la situation. Il a visité la région, et s'est entretenu avec plusieurs autorités et parties prenantes. Jouant à fond la responsabilité que lui confère la Charte des Nations Unies de s'engager pour prévenir l'éclatement ou l'aggravation d'un conflit, il a, dès le 2 septembre, écrit aux membres du Conseil de sécurité pour attirer leur attention sur la responsabilité qui est la leur, en particulier, pour envoyer un message fort mettant en exergue le besoin de fournir le soutien et la coopération constructive nécessaires visant à une stratégie politique propre à mettre un terme au cercle vicieux dans l'État rakhine. Également, il nous demandait d'insister pour la retenue et le calme pour éviter une catastrophe humanitaire et garantir le plein respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire, ainsi que la présence continue et la sécurité des agences et des personnels des Nations Unies et des autres partenaires.

Voilà que la communication du Secrétaire général cet après-midi éclaire davantage sur les multiples enjeux, y compris humanitaires et sécuritaires, de cette situation fort complexe. D'autres personnalités, d'autres États, d'autres instances internationales se sont déployés et continuent d'agir pour mettre fin à la tragédie des Rohingya, faire cesser la violence et aider les réfugiés et les déplacés à retourner volontairement et en sécurité dans leur terroir et dans leurs habitations. Outre les pays voisins, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'Union européenne, l'Organisation de la coopération islamique (OCI) est restée très active; elle a, par le biais, notamment, de son groupe de contact sur les musulmans rohingya du Myanmar, ne s'est pas ménagée dans la recherche d'une solution juste et durable de la crise.

Sur le terrain auprès des réfugiés, comme à Genève au niveau du Conseil des droits de l'homme et ici-même à New York, auprès du Secrétaire général, auprès de l'Assemblée générale et aussi auprès du Conseil de sécurité, l'OCI, dont le Sénégal est un membre fondateur et actif, a allié plaidoyer et initiatives diplomatiques, accompagnées d'une assistance concrète. Le tout a été

éloquemment consigné dans le rapport qui a sanctionné la réunion ministérielle dudit Groupe, qui s'est tenue la semaine dernière ici, à New York, en marge du débat général de l'Assemblée générale, le 19 septembre.

Alors, qu'a fait le Conseil de sécurité et, surtout, que lui incombe-t-il de faire à la lumière des communications que nous venons d'entendre du Secrétaire général, et de celles que nous allons entendre bientôt des représentants du Myanmar et du Bangladesh?

Après les échanges préliminaires que nous avons eus sur le sujet en « Questions diverses », l'heure nous semble venue de procéder maintenant à des discussions de fond, en consultations privées, pour décider de la suite à donner à cette séance d'information. Grace aux recommandations courageuses formulées dans le rapport de la Commission consultative sur l'État rakhine dirigée par Kofi Annan, rapport commandité par le Gouvernement du Myanmar lui-même et qu'il s'est tout aussi courageusement engagé à mettre en œuvre, nous en savons beaucoup plus sur les causes profondes du conflit et aussi sur les voies et moyens de le résoudre durablement.

Sans préjudice de ce que nous pourrions décider de faire ou de ne pas faire après les échanges d'aujourd'hui, la délégation sénégalaise voudrait d'abord réitérer sa ferme condamnation de la violence qui s'est déclenchée dans l'État rakhine du Myanmar de quelque bord qu'elle provienne, y compris les attaques inacceptables perpétrées par le mouvement armé Armée du salut des Rohingya de l'Arakan, qui s'en est pris aux forces de défense et de sécurité du Myanmar. Que l'on ne s'y méprenne point! Le soutien indéfectible et la solidarité agissante exprimés, à juste raison, par le Sénégal en faveur des Rohingya, considérés par l'ONU comme la minorité religieuse la plus persécutée au monde, ne sauraient nullement s'accommoder d'une quelconque bienveillance à l'égard d'actes terroristes.

La clarté et l'unité des appels lancés par la communauté internationale en direction du Gouvernement birman dénotent de l'urgence et de la gravité de cette situation qui est de nature à alimenter également l'extrémisme violent. De l'OCI à l'ONU en passant par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'Union européenne, la condamnation de cette répression indiscriminée et disproportionnée fut la même. Réunis en sommet à Astana, au Kazakhstan, les 10 et 11 septembre, les leaders de l'OCI ont dénoncé les violences et demandé une enquête indépendante de tous les cas de violations des droits de l'homme commises à l'encontre de la minorité rohingya. Ce faisant, trois objectifs majeurs devraient, nous semble-t-il, guider notre réflexion.

Premièrement, l'arrêt des opérations militaires pour mettre fin à cette campagne contre les Rohingya, mais aussi la nécessité de distinguer les rebelles des populations civiles. Sous ce rapport, il s'avère nécessaire de prendre les mesures appropriées pour assurer la reddition des comptes à l'encontre de tous ceux qui seraient rendus coupables d'exactions.

Deuxièmement, le respect scrupuleux du droit international humanitaire pour assurer un plein accès inconditionnel et sans entrave de l'aide humanitaire, ainsi qu'un retour digne et volontaire des réfugiés dans leurs provinces et villages d'origine. À ce sujet, nous prenons bonne note de l'engagement et de la disponibilité affichés par le Gouvernement du Myanmar à y œuvrer en coopération étroite avec le Bangladesh en s'inspirant de l'expérience du groupe de travail de 1993.

Troisièmement, la résolution définitive du traitement discriminatoire réservé aux Rohingya en s'attaquant à ses causes profondes, notamment la question de la nationalité, laquelle est liée inextricablement à l'appartenance ethnique par une loi de 1982 faisant de cette minorité le groupe d'apatrides le plus important du monde.

C'est fort de cela que le Sénégal exhorte le Myanmar à pleinement mettre en œuvre les recommandations contenues dans le rapport de la Commission Annan. Reste à espérer que ce rapport servira de cadre propice à la création d'une société où le rejet de l'autre et la réprobation céderont la place à l'ouverture et au dialogue. Ce n'est qu'ainsi que le Myanmar, toutes ethnies et religions confondues, pourra préserver, en l'enrichissant, la longue et fière histoire doublée d'une tradition culturelle riche qui caractérise l'État rakhine, comme l'y engage d'ailleurs son adhésion au Programme de développement durable à l'horizon 2030 dont l'un des objectifs essentiels vise à établir des sociétés paisibles où personne n'est laissé pour compte. C'est le vœu d'un pays comme le Sénégal, où la foi dans le dialogue entre les peuples, toutes ethnies, toutes races, toutes religions, toutes langues confondues, a fini de défier le temps pour se poser en une constante majeure de sa politique extérieure.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : D'emblée, je tiens à exprimer mes sincères remerciements au Secrétaire général pour sa présence parmi nous à

l'importante séance d'aujourd'hui et pour son exposé très complet.

Nous sommes réunis cet après-midi pour examiner les répercussions de la crise des Rohingya au Myanmar, une situation d'urgence humanitaire qui s'est imposée à la communauté internationale avec toutes ses complications religieuses, ethniques, politiques et historiques. Au cours de cette crise, des centaines de milliers d'innocents ont été tués, persécutés et victimes de nettoyage ethnique. Depuis le 25 août, près d'un demi-million de personnes ont été contraintes de fuir et ont été déplacées de leurs villes et villages craignant pour leur vie. La sécurité régionale dans la zone de crise est dangereusement menacée, ce qui a créé des tensions et imposé un lourd fardeau sur les pays voisins, en particulier le Bangladesh.

L'Égypte estime que la position de la communauté internationale vis-à-vis de cette crise doit être fondée sur un ensemble de principes qui demeurent essentiels dans la façon dont nous considérons la crise, ses causes profondes et les moyens de la contenir. Ces principes sont les suivants.

Premièrement, la question est avant tout humanitaire et repose sur le principe de l'acceptation de l'autre et sur la coexistence entre les religions, sans discrimination fondée sur la race ou la religion. Penser que le déplacement forcé d'une partie de la population du Myanmar vers les pays voisins permettrait de mettre un terme à la crise est absurde. Cela ne tient pas compte des principes humanitaires ou juridiques qui régissent notre monde moderne, tels que reflétés dans la Charte des Nations Unies et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Deuxièmement, l'incitation à la haine, la violence ou la menace de l'emploi de la violence ne sauraient être acceptées par aucune partie. Nous les rejetons catégoriquement, qu'elles soient le fait d'une partie ou d'une institution de l'État qui porte la responsabilité principale de protéger les personnes et de mettre fin à la violence par tous les moyens possibles.

Troisièmement, le message que nous envoyons au Gouvernement du Myanmar aujourd'hui est un message de l'ensemble de la communauté internationale, l'exhortant à assumer ses responsabilités et à prendre des mesures immédiates pour faire cesser la violence et permettre l'accès humanitaire. Le Gouvernement doit engager un dialogue avec les entités compétentes des Nations Unies et les pays voisins afin d'assurer le retour des réfugiés et des personnes déplacées vers leur lieu d'origine au Myanmar, conformément aux recommandations de la Commission consultative dirigée par Kofi Annan.

Quatrièmement, notre solidarité inconditionnelle avec les Rohingya en tant qu'êtres humains qui ont le droit de vivre dans la sécurité ne signifie nullement que nous appuyons quelque organisation ou milice qui choisit le terrorisme sous le prétexte de protéger les habitants de l'État rakhine. Dans le même temps, nous devons, toutefois, nous demander si nous laissons à ces innocents d'autre choix que celui de prendre les armes pour se défendre.

Le Conseil de sécurité doit assumer ses responsabilités face à cette crise dangereuse. L'Égypte a pris d'urgence des mesures internationales en ce sens. De plus, le grand imam d'Al-Azhar Al-Charif a condamné les crimes contre les Rohingya et appelé à mettre fin à la tragédie humanitaire le plus rapidement possible. Voilà les principes que nous devons adopter pour trouver une solution à la crise et à ses répercussions négatives. Aujourd'hui, compte tenu de la situation actuelle, l'Égypte souligne la nécessité de prendre les mesures suivantes.

Premièrement, il est urgent que le Gouvernement du Myanmar honore sa responsabilité morale et humanitaire et règle rapidement cette crise en mettant un terme à toute manœuvre militaire de l'armée du Myanmar et en permettant aux réfugiés de rentrer sur leurs territoires dans l'État rakhine après avoir fui une crise grave et persistante.

Deuxièmement, par l'intermédiaire des mécanismes des Nations Unies, en particulier ceux qui apportent secours et protection aux réfugiés, nous devons fournir une aide aux populations touchées à la frontière entre le Myanmar et le Bangladesh. À cet égard, je félicite le peuple et le Gouvernement bangladais de leur patience et des efforts qu'ils déploient en vue de surmonter les répercussions de cette crise humanitaire.

Troisièmement, nous appelons une fois de plus le Gouvernement du Myanmar à collaborer de manière positive avec la communauté internationale, à permettre à une délégation de haut niveau de l'ONU de se rendre dans l'État rakhine et à rechercher des moyens de fournir une aide humanitaire sur le terrain. Il doit accorder aux musulmans rohingya le droit à une nationalité et le droit de retourner sur leurs territoires et dans leurs foyers.

Quatrièmement, nous exprimons au Gouvernement du Myanmar notre disposition à accueillir tout dialogue national dans un cadre officiel gouvernemental ou non gouvernemental tel que le Conseil musulman des anciens, sous la direction du grand imam d'Al-Azhar, ce forum ayant déjà accueilli en janvier un dialogue entre des jeunes du Myanmar de différentes confessions.

Pour conclure, je souligne qu'il importe que l'ONU adopte une feuille de route applicable et que l'on s'exprime d'une voix pour avoir l'impact nécessaire. La tragédie des réfugiés pourrait durer longtemps, jusqu'à ce que le calme soit rétabli et que l'on parvienne explicitement à un règlement juste et définitif offrant aux Rohingya le droit de citoyenneté. Dans l'intervalle, nous appelons le Conseil de sécurité et la communauté internationale à prendre des mesures rapides pour fournir une aide, apaiser la souffrance de ces réfugiés et protéger leurs âmes et leurs besoins humanitaires.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, et je remercie le Secrétaire général de son exposé très clair et d'avoir pris la tête des efforts visant à faire face à la situation et à la crise au Myanmar. Comme l'a souligné la Ministre Margot Wallström à l'Assemblée générale la semaine dernière (voir A/72/PV.16), la situation au Myanmar est un exemple troublant de conflit dont les causes profondes n'ont pas été éliminées et qui a des conséquences tragiques. Une fois de plus, nous constatons le coût humain du manque d'investissement dans la prévention.

La crise dans l'État rakhine, qui sévit depuis des décennies, a connu une escalade dramatique. La situation a atteint un point critique, et elle a des conséquences humanitaires dévastatrices et des répercussions évidentes sur la stabilité régionale. Deux tiers de la population rohingya recensée dans l'État rakhine se trouvent aujourd'hui au Bangladesh. L'ampleur des déplacements a provoqué une crise décrite par le Haut-Commissaire pour les réfugiés, Filippo Grandi, comme la principale urgence mondiale actuelle concernant des réfugiés.

Ceux qui arrivent au Bangladesh ont donné une description terrible et déchirante d'une violence et de sévices inimaginables. Les allégations de violence sexuelle et sexiste sont profondément inquiétantes. En outre, un grand nombre de personnes, notamment des non-musulmans, ont été déplacées à l'intérieur de l'État rakhine. Cependant, le nombre total de personnes déplacées n'a pas été déterminé. Le niveau de leurs besoins est inconnu du fait du manque d'accès.

Je souhaite prendre un moment pour rendre hommage au Gouvernement bangladais pour son hospitalité et sa générosité à l'égard des réfugiés. Je remercie également les organismes humanitaires de leur réaction rapide. Mon pays contribue énormément aux efforts visant à augmenter les moyens d'intervention humanitaire au Bangladesh, et nous appelons d'autres pays à faire de même. La crise dans l'État rakhine est complexe et multidimensionnelle. Elle exige d'apporter une réponse globale et durable, avec l'appui de la communauté internationale. Dans le même temps, compte tenu des besoins immédiats des personnes déplacées à l'intérieur et à l'extérieur du pays, un certain nombre de questions doivent être réglées d'urgence.

Premièrement, nous prenons note de la déclaration du Gouvernement du Myanmar dans laquelle celui-ci affirme que les opérations de sécurité dans l'État rakhine ont cessé le 5 septembre. Néanmoins, les déplacements n'ont pas pris fin à cette date. La violence qui continue d'être signalée est profondément inquiétante, notamment les informations faisant état de villages rohingya incendiés et de violence contre les civils. Nous appelons donc le Myanmar à garantir la suspension immédiate de toutes les opérations militaires et de sécurité. Tous les actes de violence doivent prendre fin. Le Gouvernement a la responsabilité de garantir la sûreté et la sécurité de toutes les communautés, sans discrimination.

Deuxièmement, nous exhortons le Gouvernement à garantir un accès humanitaire immédiat, total, sûr et sans entrave à l'ONU et à ses partenaires dans toutes les zones du pays, et ce afin qu'ils puissent parvenir jusqu'aux populations qui ont besoin d'urgence d'une assistance vitale. Les acteurs humanitaires sont prêts à répondre. Les dispositions relatives à l'assistance dans le nord de l'État rakhine, mises en place par le Mouvement de la Croix-Rouge, ne suffisent pas à répondre aux besoins considérables. Nous prenons note du dialogue en cours avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) concernant l'action humanitaire, et nous notons également et saluons les efforts inlassables de la Ministre indonésienne des affaires étrangères.

La fin de la violence et l'accès à toutes les populations qui ont besoin d'une aide humanitaire sont essentiels et urgents afin de sauver des vies et de prévenir la souffrance humaine. Cependant, ces mesures ne suffiront pas à elles seules à régler la crise. Il est essentiel que le Gouvernement du Myanmar, avec l'appui de la communauté internationale, se mobilise rapidement pour veiller à ce que ceux qui ont fui le pays

puissent retourner dans leurs régions d'origine dans la sécurité et la dignité et de manière volontaire et durable. Le recensement des réfugiés conformément aux normes internationales facilitera cette tâche. Les personnes qui décident de rentrer ne doivent pas être placées dans des camps ou des environnements similaires, dont la présence risque de s'éterniser.

Nous saluons le volonté du Gouvernement de mettre en œuvre les recommandations formulées dans le rapport de la Commission consultative sur l'État rakhine le plus rapidement possible, et nous l'exhortons à le faire sans plus attendre. Ces recommandations établissent une feuille de route claire en ce qui concerne la lutte contre les causes profondes de cette crise prolongée, qui suppose notamment de régler la question de la citoyenneté des Rohingya. La pleine mise en œuvre de ces recommandations favoriserait le développement et bénéficierait à toutes les communautés de l'État rakhine. Il importe à cet effet de mettre fin à l'incitation, d'apaiser les tensions intercommunautaires et de rétablir la confiance entre les communautés de l'État rakhine.

Les responsables d'exactions et de violations des droits de l'homme, et les auteurs d'autres crimes, doivent être traduits en justice. Il importe que les faits et les circonstances sur le terrain soient clairement établis. Le Gouvernement doit donc collaborer avec la mission d'établissement des faits du Conseil des droits de l'homme, et nous l'exhortons à ouvrir l'accès sans tarder.

La communauté internationale se tient prête à fournir un appui au Gouvernement et au peuple du Myanmar pour les aider à régler la crise dans l'État rakhine, et à fournir une aide humanitaire urgente. À cet égard, nous encourageons le Gouvernement à coopérer avec le Bangladesh et à poursuivre sa collaboration avec l'ASEAN. Nous exhortons également le Gouvernement à coopérer pleinement avec l'ONU. Le Gouvernement doit lutter contre les discours et la rhétorique qui cherchent à compromettre la capacité de l'ONU à faire son travail. Pour l'avenir, l'ONU a également la capacité et la volonté d'aider le Gouvernement à mettre en œuvre les recommandations de la Commission consultative sur l'État rakhine, dirigée par Kofi Annan.

Il est urgent de mettre fin à la violence et de garantir un accès humanitaire immédiat, total et sûr. Le retour dans la sûreté et la dignité doit être garanti dès que la situation le permettra. Dans le même temps, les questions du cycle de violence qui dure depuis des décennies et des déplacements subis par les Rohingya doivent être réglées. Le rapport de la Commission consultative montre la voie à suivre. Nous demandons instamment au Gouvernement du Myanmar de saisir cette occasion pour mettre un terme définitif au conflit afin que le pays puisse poursuivre ses efforts importants de développement ainsi que sa transition démocratique, à laquelle doivent participer toutes les communautés dans un climat de paix. Il importe également que le Conseil reste saisi de cette question et agisse de concert pour contribuer au règlement pacifique de la crise.

M. Delattre (France) : Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier chaleureusement le Secrétaire général d'avoir accepté la demande, formulée par la France et six autres membres du Conseil de sécurité, de venir nous informer sur la situation en Birmanie. Je voudrais, au nom de la France, saluer l'engagement personnel du Secrétaire général sur cette question prioritaire.

Les faits, terribles, sont là. Comme l'a rappelé le Président Macron à la tribune de l'Assemblée générale (voir A/72/PV.4), un nettoyage ethnique est en train de se produire aujourd'hui dans l'ouest de la Birmanie. Près de 5000 000 Rohingya, dont la majorité sont des enfants et des femmes, ont fui la Birmanie pour le Bangladesh en un mois. Plus de 200 villages ont été entièrement détruits et d'autres brûlés pour forcer les populations à fuir et les dissuader de revenir. Ne nous y trompons pas : l'incitation à la haine et à la violence contre les personnes rohingya qui existe en Birmanie sous forme de discours publics ou d'autres formes de stigmatisation peut conduire, si nous n'y mettons pas un terme sans délai, à des atrocités pires encore. Face à une situation d'une telle gravité, le Conseil de sécurité a la lourde responsabilité de s'unir et d'agir pour briser cette spirale négative et définir d'urgence le chemin d'une issue pacifique, et donc politique. À cet effet nos efforts immédiats doivent porter dans deux directions.

La première priorité est la fin des violences. Nous appelons toutes les parties à cesser immédiatement les violences contre les populations civiles. Nous demandons aussi aux forces de sécurité birmanes d'assurer, comme elles en ont la responsabilité, la protection de ces populations sans discrimination. Les autorités birmanes doivent également mettre un terme à l'action des groupes autoproclamés qui s'en prennent à la population rohingya.

La deuxième priorité, inséparable de la première, est le rétablissement d'un accès humanitaire sûr et sans entrave pour l'ensemble des acteurs humanitaires. Le Comité international de la Croix-Rouge et la Croix-Rouge birmane sont mobilisées. Ils ont délivré une aide

importante, mais largement insuffisante au regard de l'ampleur des besoins. Il est urgent de permettre l'accès aux organismes des Nations Unies, au Programme alimentaire mondial, à l'UNICEF et aux grandes organisations non gouvernementales comme Médecins Sans Frontières, qui sont en mesure d'intervenir de manière neutre, indépendante et impartiale pour apporter les secours d'urgence. L'intention du Gouvernement birman d'organiser un voyage pour les diplomates et les organisations humanitaires dans l'État de l'Arakan va dans la bonne direction. Je souhaiterais également saluer le travail remarquable du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et de l'Organisation internationale pour les migrations qui doivent faire face, en première urgence, à l'afflux de plus de 500 000 personnes vers le Bangladesh.

L'effort considérable consenti par le Bangladesh, qui accueille en tout près de 700 000 Rohingya, mérite également d'être salué et soutenu par la communauté internationale. Nous encourageons les autorités du Bangladesh à fournir l'accès nécessaire à l'ensemble des acteurs humanitaires en fonction des besoins des populations.

Je viens d'évoquer les défis les plus immédiats. Trois autres priorités indissociables doivent également nous mobiliser, car elles sont déterminantes pour une solution durable à cette crise.

La première, une fois la fin des violences obtenue, est de définir précisément les modalités d'un retour sûr, volontaire et durable des réfugiés.

La deuxième, c'est d'engager le plus rapidement possible un processus politique afin de traiter les causes profondes de ces violences, à savoir les discriminations, les violations systématiques des droits des personnes rohingya qui sont privées de citoyenneté depuis des décennies en Birmanie. Le rapport remis par la Commission consultative sur l'État rakhine, présidée par M. Kofi Annan, contient à ce sujet des recommandations importantes. L'engagement du Gouvernement birman à mettre en œuvre ces recommandations sans délai et avec détermination est une première étape positive qui doit se traduire par des actes. La France réitère son soutien au Gouvernement civil dans la poursuite et la consolidation du processus de transition démocratique engagé en 2015. Elle salue également les efforts entrepris par les pays de la région pour trouver une issue à la crise.

Le déni des droits des Rohingya depuis des dizaines d'années a favorisé la radicalisation d'une minorité d'entre eux. Les populations civiles ne doivent pas pour autant payer le prix des violences commises par un groupe extrémiste. C'est pourquoi, et c'est le troisième défi à traiter, il n'est pas possible de passer sous silence les violations massives des droits de l'homme, susceptibles de constituer des crimes contre l'humanité, comme l'a dit le Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Les responsables de crimes devront répondre de leurs actes devant la justice. Dans l'immédiat, nous appelons les autorités birmanes à autoriser l'accès plein et entier à toutes les instances de surveillance des droits de l'homme, en particulier la mission d'établissement des faits mise en place par le Conseil des droits de l'homme en mars dernier. Cette mission doit pouvoir se rendre en Birmanie pour y conduire une enquête indépendante sur les violations commises, quels qu'en soient les auteurs. C'est l'appel que nous réitérons aujourd'hui auprès des autorités birmanes.

Alors que la France s'apprête à assumer la présidence du Conseil de sécurité au mois d'octobre, les membres peuvent être assurés de sa pleine mobilisation sur la situation en Birmanie. Nous organiserons ainsi, dès les tout premiers jours de notre présidence et avec le Royaume-Uni, une réunion ouverte et informelle du Conseil de sécurité, en formule dite « Arria », autour de Kofi Annan et d'autres personnalités. Cette réunion, qui sera ouverte à tous, permettra d'évoquer la situation sur le terrain afin d'en avoir une appréciation commune, mais également d'aborder plus en détails les recommandations de la Commission présidée par Kofi Annan et les moyens d'agir dont nous disposons. Nous poursuivons par ailleurs, avec nos partenaires du Conseil, le travail engagé en vue d'une expression forte et unie du Conseil de sécurité, que la France estime indispensable et urgente.

Qu'il me soit permis de conclure en reprenant les mots du rapport de la Commission consultative sur l'État rakhine : « le statu quo n'est pas tenable ». La France restera donc en initiative pour que le Conseil de sécurité assume pleinement les responsabilités qui sont les siennes sur cette question, dont nous voulons faire, à travers cette séance, une priorité commune de notre action.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux orateurs qui m'ont précédé pour remercier le Secrétaire général, M. Guterres, de son exposé détaillé sur la situation désastreuse des Rohingya qui ont été forcés de fuir l'État rakhine, au Myanmar, vers les pays voisins.

Le Kazakhstan est profondément préoccupé par cet exode massif au Myanmar, avec près d'un demi-million de Rohingya ayant franchi la frontière avec le Bangladesh en l'espace d'un mois seulement suite aux violences qui ont éclaté le 25 août. Le plus triste dans cette tragédie, c'est que les enfants comptent pour environ 60 % de ces réfugiés. Malheureusement, certaines informations font état d'un afflux de 14 000 réfugiés supplémentaires ayant traversé la frontière du Bangladesh le 24 septembre. L'absence de mesures pour arrêter le flux de réfugiés fait douter des affirmations d'Aung San Suu Kyi selon laquelle « aucune opération militaire n'a eu lieu depuis le 5 septembre ». C'est une raison de plus pour dépêcher une mission d'enquête des Nations Unies afin d'évaluer objectivement la situation actuelle dans l'État rakhine.

Le Kazakhstan suit de près la crise dans l'État rakhine, au Myanmar, à travers ses ambassades dans la région et voudrait insister sur les observations clefs suivantes.

Premièrement, nous exhortons le Gouvernement du Myanmar à suspendre toutes les opérations militaires et à arrêter les actes de persécution et les pratiques discriminatoires contre les musulmans rohingya. Il incombe à chaque État d'assurer la sécurité de toutes les communautés sans discrimination et de préserver l'état de droit et l'ordre public.

Deuxièmement, ma délégation demande instamment au Gouvernement du Myanmar de garantir un accès sans entrave de l'aide humanitaire à la population touchée. Bien que le lancement du mécanisme dirigé par le Gouvernement du Myanmar, en coopération avec le Comité international de la Croix-Rouge, pour fournir une assistance humanitaire à tous les déplacés, sans discrimination, soit une décision bienvenue, nous estimons que leurs capacités conjointes en matière de secours d'urgence sont relativement limitées. Nous appelons donc le Gouvernement du Myanmar à permettre un accès sans restriction et sûr aux fonds et programmes des Nations Unies, y compris le Programme alimentaire mondial, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'UNICEF et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, qui sont à même de fournir une aide d'urgence et d'atténuer les souffrances des populations persécutées.

Troisièmement, nous exhortons le Gouvernement du Myanmar à prendre des mesures urgentes afin que les réfugiés rohingya puissent retourner dans leur patrie, l'État rakhine. Ce retour doit se faire en toute sécurité et dans la dignité, avec des perspectives de bénéficier de moyens de subsistance décents, comme cela a été déclaré par les chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) à Astana. La question du Myanmar a été examinée lors du premier Sommet de l'OCI sur la science et la technologie, qui s'est tenu le 10 septembre au Kazakhstan. Mon pays souscrit à l'avis de l'OCI quant à la nécessité de garantir un processus de vérification de la citoyenneté qui soit inclusif et transparent, qui ne laisse aucune personne non inscrite et qui n'entrave pas l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux services sociaux de base.

Quatrièmement, le Kazakhstan est fermement convaincu que les recommandations de la Commission consultative sur l'État rakhine, dirigée par l'ancien Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, sont précieuses. Nous exhortons le Gouvernement du Myanmar à appliquer pleinement ces recommandations, de façon rapide et en temps voulu, afin de promouvoir une paix, une stabilité et une prospérité durables dans l'État rakhine.

Nous avons pris note que le Myanmar a déjà créé un Comité ministériel chargé de l'application pour mettre en œuvre ces recommandations et a tenu deux réunions ministérielles dans la capitale. Nous espérons que le Comité chargé de l'application au Myanmar s'attellera sérieusement au problème et n'épargnera aucun effort pour éliminer ses causes profondes, y compris les lacunes dans la loi sur la citoyenneté de 1982, qui ont conduit à rendre la communauté rohingya apatride et à la priver de ses droits. Si nous ne parvenons pas à œuvrer en faveur d'une solution juste et durable de la question de la citoyenneté, il n'y aura pas de paix durable au Myanmar. C'est l'une des importantes recommandations de la Commission consultative sur l'État rakhine, dirigée par Kofi Annan.

Le Kazakhstan est d'avis que le conflit interethnique et interconfessionnel, ainsi que le problème croissant des réfugiés dans les pays voisins du Myanmar, pourraient constituer un terreau fertile pour le terrorisme national et international. Ces problèmes pourraient s'étendre au-delà du Myanmar et finir par menacer la région et, au fil du temps, jusqu'à la paix et la sécurité internationales. En tant que pays qui a élaboré un modèle unique d'accord interethnique et interconfessionnel, notamment l'Assemblée du peuple du Kazakhstan et le Congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles, le Kazakhstan appelle les autorités du Myanmar à prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la paix et l'harmonie intercommunautaire grâce

au dialogue interconfessionnel et à un processus de réconciliation global. Chaque individu, y compris ceux qui sont injustement victimes de discrimination depuis des années, doit avoir le droit de vivre et de se déplacer sans crainte ou sans être persécuté, indépendamment de sa religion ou de son appartenance ethnique.

Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement bangladais qui a accueilli près d'un demi-million de nouveaux réfugiés rohingya et leur a fourni un abri, des soins médicaux, de la nourriture et d'autres formes d'assistance. La prompte aide de l'ONU et des organisations apparentées, ainsi que celle des pays donateurs, est cruciale pour les réfugiés rohingya. Nous appelons tous les États à fournir l'aide nécessaire au Bangladesh afin de lui permettre de faire face à l'afflux. Néanmoins, la question n'est pas de fournir davantage d'aide. En fin de compte, nous devrons régler la question du retour volontaire des réfugiés au Myanmar pour résoudre la crise.

Le Kazakhstan appelle les autorités du Myanmar à coopérer plus activement avec la communauté internationale – notamment le système des Nations Unies, l'OCI, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et d'autres organisations internationales et régionales – afin de stabiliser la situation dès que possible.

Enfin, le Kazakhstan est prêt à contribuer positivement, dans le cadre d'une action multilatérale plus large, à régler la crise au Myanmar, donnant à toute sa population l'espoir d'un avenir meilleur.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) **:** Je remercie le Secrétaire général, M. Guterres, de son exposé complet.

Le Japon condamne fermement les attaques menées contre les agents de la sécurité et des civils du Myanmar dans les régions du nord de l'État rakhine depuis le 25 août. Nous présentons nos condoléances les plus sincères aux familles endeuillées.

Dans le même temps, le Japon est profondément préoccupé par la situation humanitaire et des droits de l'homme sur le terrain, les allégations de meurtres de civils, et le fait que d'après le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, depuis le mois d'août, près de 500 000 personnes ont été déplacées vers le Bangladesh. Nous appelons au rétablissement de la sécurité d'une manière qui soit compatible avec l'état de droit et dans le plein respect des droits de l'homme, tout en garantissant la transparence tout au long des efforts déployés. Nous soulignons également l'importance d'œuvrer de façon continue pour garantir que toutes les communautés touchées aient accès à l'aide humanitaire.

Dans ce contexte, la semaine dernière, le Japon a envoyé le Vice-Ministre parlementaire des affaires étrangères, M. Iwao Horii, au Myanmar, où il a fait part de notre profonde préoccupation et communiqué directement notre position aux dirigeants du Gouvernement du Myanmar, y compris l'armée. Il s'est également rendu au Bangladesh hier et a procédé à un échange de vues sur cette question avec le peuple et le Gouvernement bangladais.

Le Japon salue les efforts dévoués consentis par le Bangladesh pour prendre en compte les aspects humanitaires de la situation actuelle. Le Japon apporte une aide humanitaire aux déplacés dans l'État rakhine et au Bangladesh. Par ailleurs, comme le Ministre des affaires étrangères Kono s'y est engagé la semaine dernière, le Japon a décidé de fournir jusqu'à 4 millions de dollars en aide d'urgence pour les personnes qui sont touchées par les incidents récents au Myanmar et pour celles qui ont fui vers le Bangladesh.

Le Japon a été encouragé par l'engagement, exprimé par la Conseillère d'État Aung San Suu Kyi le 19 septembre, de rapidement mettre en œuvre les recommandations finales de la Commission consultative sur l'État rakhine afin d'instaurer une paix et une prospérité durables. Le Japon salue également sa détermination à prendre des mesures contre toutes les personnes, indépendamment de leur religion, race et opinions politiques, qui vont à l'encontre de l'ordre juridique interne et violent les droits de l'homme.

Ce qui est important, c'est d'agir rapidement. Nous prenons note de l'annonce de la création du Comité chargé de l'application des recommandations de la Commission consultative sur l'État rakhine. Le Japon appuiera les efforts du Gouvernement du Myanmar pour faire face à la situation humanitaire et des droits de l'homme sur le terrain.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine tient à remercier le Secrétaire général, M. Guterres, de son exposé.

La Chine condamne les récentes attaques violentes qui ont eu lieu dans l'État rakhine au Myanmar et appuie les efforts déployés par le Myanmar pour maintenir la stabilité intérieure. Nous espérons sincèrement que l'ordre sera rétabli dès que possible afin que les civils innocents n'aient plus à souffrir, et que la

stabilité sociale, l'unité entre les groupes ethniques et le développement économique soient maintenus.

La question de l'État rakhine est ancrée dans un ensemble complexe de facteurs historiques, ethniques et religieux. La plupart des différences et des antagonismes dans l'État se sont développés sur une longue période; il n'y a pas de solution rapide. La solution viable sera celle qui ira de pair avec le processus de paix et de réconciliation au Myanmar. La Chine a pris note d'une série de mesures prises par le Gouvernement du Myanmar pour apaiser la situation dans l'État rakhine et maintenir sa stabilité, ce qui est propice à la recherche d'une solution à long terme à la question. Il incombe à la communauté internationale de considérer avec objectivité les difficultés et les obstacles auxquels le Gouvernement du Myanmar est confronté, tout en faisant preuve de patience et en apportant soutien et aide.

La Chine félicite le Bangladesh d'avoir surmonté ses propres difficultés afin d'améliorer la situation humanitaire sur le terrain. Nous nous félicitons de la coopération du Gouvernement du Myanmar avec le Comité international de la Croix-Rouge et d'autres organismes internationaux dans le cadre des opérations humanitaires. La communauté internationale doit encourager et appuyer le dialogue et la communication entre les deux pays afin qu'ils puissent dûment faire face à l'exode massif de la population musulmane qui cherche refuge au Bangladesh et trouver une solution définitive.

La Chine, en tant que pays voisin et ami du Myanmar comme du Bangladesh, dialogue de manière active avec ces deux pays pour exercer sur eux une influence positive et les encourager à régler le problème par le dialogue et les consultations. La Chine a fourni et continuera de fournir l'aide nécessaire pour loger les déplacés.

Au moment où nous parlons, la situation sur le terrain commence à se stabiliser. Toutes les parties doivent travailler de manière constructive pour aider à renforcer cette dynamique, désamorcer la situation et progressivement apaiser la situation humanitaire. La Chine est prête à travailler avec toutes les parties concernées pour participer de manière constructive au rétablissement de l'ordre et à l'instauration de la paix et de la stabilité dans l'État rakhine.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Secrétaire général de son exposé sur la situation dans l'État rakhine au Myanmar. Nous partageons son inquiétude face à la grave détérioration de la situation dans la région, qui a avant tout été provoquée par des combattants de l'Armée du salut des Rohingya de l'Arakan. Nous condamnons résolument leurs tentatives armées de saper les efforts visant à stabiliser la situation dans l'État rakhine. Nous sommes préoccupés par l'exode massif des réfugiés musulmans, bouddhistes et hindouistes, ainsi que par la crise humanitaire qui en a résulté. Nous compatissons à la douleur de ceux qui se sont retrouvés dans cette situation si difficile et dont les droits ont été violés.

Dans le même temps, les informations qui nous parviennent indiquent que la situation dans l'État rakhine est loin d'être sans ambiguïté. Ces derniers jours, nous avons reçu des preuves concernant l'implication de combattants de l'Armée du salut des Rohingya de l'Arakan dans le massacre de civils. De plus, des caches d'engins explosifs improvisés ont été découvertes. Il est prouvé aussi que des extrémistes ont contraint des membres de la communauté hindouiste du Myanmar, dans la région frontalière, à abandonner leurs villages et à suivre les musulmans dans leur migration au Bangladesh. Il existe aussi des preuves que des terroristes ont incendié des villages entiers. Des photos qui, semble-t-il, devaient être transmises aux chefs de l'Armée du salut des Rohingya de l'Arakan et à leurs parrains à l'étranger ont été trouvées en possession de militants détenus. Ces données confirment les déclarations faites précédemment par les autorités de Nay Pyi Taw que l'objectif des initiateurs de cette flambée de violence dans l'État rakhine était d'accentuer au maximum la catastrophe humanitaire pour ensuite en imputer la responsabilité au Gouvernement.

Nous saluons les efforts faits par les autorités du Myanmar pour régler la crise dans l'État rakhine et appuyer le dialogue avec les organismes compétents des Nations Unies et ceux chargés des droits de l'homme, y compris l'action menée à Nay Pyi Taw, en coopération avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en vue d'organiser l'aide humanitaire au bénéfice des populations touchées. Nous prenons note de la disposition des autorités du Myanmar à rapatrier les réfugiés qui se trouvent au Bangladesh sur la base des procédures prévues par l'accord bilatéral signé avec ce pays en 1993, et à adresser la liste actuelle des dirigeants et des chefs de l'Armée du salut des Rohingya de l'Arakan à la partie bangladaise, à INTERPOL et aux organismes spécialisées des Nations Unies. Les autorités du Myanmar ont invité la partie bangladaise à ouvrir des négociations entre les ministres responsables des questions sécuritaires et à intensifier les contacts

par le biais des ministères des affaires étrangères. Nous croyons que cela peut s'avérer utile.

Nous rendons hommage aux efforts que déploie le Gouvernement bangladais, qui s'est montré solidaire et qui a accueilli des centaines de milliers de réfugiés du Myanmar. Nous attendons de la communauté internationale qu'elle appuie résolument le règlement de cette crise humanitaire. Il faut aider ces populations. Les dirigeants du Myanmar ont commencé à mettre en œuvre les recommandations de la Commission consultative sur l'État rakhine présidée par M. Kofi Anan, et mis en place un Comité chargé de la mise en œuvre, qui a déjà tenu deux réunions.

Je voudrais souligner que la pression excessive exercée sur Nay Pyi Taw dans la situation actuelle ne fera qu'aggraver la situation dans le pays et la région. Nous maintenons notre position de toujours, qui est que les problèmes existants dans l'État rakhine ne peuvent se régler que par des moyens politiques et le dialogue entre les représentants de toutes les nationalités et religions. Nous demandons aux parties concernées et aux parties prenantes extérieures de faire preuve de retenue et d'être objectifs dans leur évaluation des événements en cours. Nous devons être prudents et précis quand il s'agit d'utiliser des termes tels que « génocide » et « nettoyage ethnique ».

Il importe que nous nous consacrions à aider concrètement les gouvernements du Myanmar et du Bangladesh dans leur quête d'une solution à ce problème complexe et difficile, dans un esprit d'égalité et de respect mutuel. Il faut mettre fin à la violence et à l'incitation qui l'alimente. Nous devons prévenir toute radicalisation plus poussée dans la région, qui peut être mise à profit par les terroristes et les extrémistes qui essayent déjà de prendre pied en Asie du Sud-Est. Nous sommes aussi préoccupés par l'incidence que cette crise pourrait avoir sur la stabilité régionale.

Nous apprécions le fait que Nay Pyi Taw ne refuse pas de coopérer avec l'ONU. Le Conseiller à la sécurité nationale du Président du Myanmar, qui était à New York la semaine dernière, a invité le Secrétaire général et un Secrétaire général adjoint, M. Feltman, à se rendre au Mynamar pour faciliter le processus de réconciliation nationale. Il serait déraisonnable de ne pas saisir cette occasion de tirer parti des efforts de médiation de l'ONU. En tous les cas, il est nécessaire d'obtenir du Gouvernement et des représentants de toutes les nationalités et religions qu'ils contribuent de façon constructive au règlement de cette crise complexe qui dure depuis longtemps. Nous ne devons pas oublier qu'il faut aussi promouvoir le développement socioéconomique de l'État rakhine.

M. Cardi (Italie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général de son exposé et de sa détermination à régler la situation alarmante qui prévaut dans l'État rakhine.

Ces derniers mois, le nombre de réfugiés fuyant la région a augmenté de façon effroyable, ce qui a créé une crise humanitaire dangereuse ayant des répercussions déstabilisantes sur la région. C'est au Conseil qu'il appartient de régler de toute urgence cette crise et de s'engager collectivement à fournir une assistance. Il faut que le Conseil de sécurité envoie un message fort, unifié et constructif, en phase avec les priorités identifiées par le Secrétaire général.

La crise dans le nord de l'État rakhine est due à un certain nombre de facteurs complexes et requiert une réponse globale.

Premièrement, nous devons mettre fin à la violence immédiatement. Conformément aux demandes de l'Union européenne, nous appelons les autorités du Myanmar à suspendre leurs opérations de sécurité et à assurer pleinement la protection des civils. Nous condamnons les attaques coordonnées, le 25 août, de l'Armée du salut des Rohingya de l'Arakan. Nous insistons pour dire que la réponse des forces de sécurité doit être menée dans le strict respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Les actes de violence perpétrés contre la minorité rohingya, notamment les informations faisant état de graves exactions contre les femmes, les enfants et les personnes âgées, sont extrêmement préoccupants et ne peuvent être tolérés. C'est aux autorités nationales qu'il incombe de préserver les vies et de protéger les droits fondamentaux des personnes, sans discrimination. Un accès humanitaire sûr et sans entraves doit être garanti.

Nous nous joignons à l'appel lancé par le Haut-Commissaire pour les réfugiés, M. Filippo Grandi, demandant que les organismes des Nations Unies puissent de nouveau avoir immédiatement accès à l'État rakhine. Les agences humanitaires et les donateurs se sont mobilisés rapidement. Le Gouvernement italien a alloué, via le Haut-Commissariat pour les réfugiés, 1 million d'euros à des projets d'intérêt collectif au profit des communautés, et versé 500 000 euros au Programme alimentaire mondial pour la mise en œuvre

de ses plans d'urgence. Même avec cela, les besoins sur le terrain restent plus importants que les ressources disponibles et l'accès à ceux qui sont dans le besoin et à ceux qui vivent dans les conditions les plus difficiles est soumis à de strictes limitations.

Nous nous félicitons que les autorités du Myanmar se soient engagées à atténuer ces souffrances, mais il faut qu'elles redoublent d'efforts de toute urgence pour garantir un plein accès international et pour coopérer avec les Nations Unies, en particulier avec le Haut-Commissariat pour les réfugiés. Nous attendons avec intérêt la visite que doit effectuer le 2 octobre dans l'État rakhine un groupe de diplomates étrangers et de chefs d'organismes des Nations Unies. Nous saluons aussi les mesures prises par le Myanmar pour régler la crise des réfugiés en coopération avec le Bangladesh, et nous invitons les deux pays à renforcer leur coordination. Nous voudrions féliciter le Bangladesh de sa décision de garder ses frontières ouvertes, ainsi que de sa solidarité et de son hospitalité.

Deuxièmement, il faut s'attaquer aux causes profondes de la crise. Dans son rapport, la Commission consultative sur l'État rakhine fournit une feuille de route en vue du développement socioéconomique et d'une réconciliation durable. Nous savons gré au Myanmar d'avoir accepté de créer la Commission, ainsi que de son engagement de donner suite à ses recommandations, en créant une commission interministérielle chargée de la mise en œuvre de ses recommandations. La priorité maintenant, c'est que ces recommandations soient traduites en actions concrètes, parce que cela permettra de briser le cercle vicieux de la discrimination, de la pauvreté et de la violence qui affecte les communautés.

Nous sommes conscients de la gravité du problème et nous sommes prêts à apporter notre assistance, tout en espérant que la Commission consultative sur l'État rakhine, dirigée par M. Kofi Annan, continuera de participer à ces efforts. Le système des Nations Unies, en intégrant l'aide humanitaire et l'aide au développement, est le mieux placé pour renforcer ce processus. Nous encourageons le Myanmar à engager un dialogue constructif avec l'Organisation, et nous saluons sa décision de participer à la séance d'information d'aujourd'hui.

Troisièmement, le retour volontaire, durable et en toute sécurité des réfugiés jouera un rôle essentiel pour désamorcer les tensions et stabiliser la région. Pour ce faire, il faudra procéder à leur enregistrement, conformément aux normes internationales, et trouver une solution durable au problème de l'apatridie. L'ONU peut également offrir son expertise et son assistance dans ce domaine.

Enfin, il est primordial d'établir la confiance entre les communautés. Nous demandons au Gouvernement de réprimer les discours incendiaires et de promouvoir le dialogue interreligieux. À cet égard, ceux qui se sont rendus coupables de violations des droits de l'homme doivent répondre de leurs actes. La mission d'établissement des faits établie par le Conseil des droits de l'homme, en coopération avec le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar, peut compléter les efforts du Gouvernement en procédant à une évaluation exhaustive et impartiale de la situation et en promouvant la réconciliation.

Les Nations Unies, notamment le Conseil de sécurité et le Secrétaire général, peuvent jouer un rôle constructif en aidant le Myanmar à surmonter cette crise et à avancer sur la voie d'une démocratie sans exclusive. Le respect des droits de l'homme est une condition préalable essentielle dont on ne saurait faire abstraction. L'Italie est prête à envisager des mesures constructives supplémentaires au sein du Conseil et reste engagée en faveur de la transition démocratique et de la réconciliation nationale au Myanmar.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Nous remercions les délégations qui sont à l'origine de la convocation de cette séance d'information, qui donne au Conseil de sécurité l'occasion d'examiner, en toute transparence, la situation actuelle dans l'État rakhine au Myanmar. Je voudrais remercier également le Secrétaire général de son exposé, mais surtout de son engagement profond et personnel à mettre un terme à cette tragédie. Cette séance arrive à point nommé, compte tenu du sort tragique des centaines de milliers de civils innocents qui ont quitté leur foyer pour échapper à la violence.

Comme d'autres au sein du Conseil, nous condamnons fermement l'intensification de la violence dans l'État rakhine, qui a fait de nombreuses victimes parmi les civils et causé des souffrances énormes. D'emblée, je tiens à souligner qu'il est absolument inacceptable de prendre pour cible des populations civiles, de porter atteinte à leurs droits fondamentaux et de commettre toutes autres exactions. L'impunité des auteurs de tels actes ne saurait être tolérée. Il faut prendre des mesures face aux nombreuses informations faisant état d'attaques, en particulier a l'encontre des femmes et des filles.

Comme nous le savons, les récents événements inquiétants ont été déclenchés par les attaques mortelles perpétrées le 25 août par l'Armée du salut des Rohingya de l'Arakan contre les forces de sécurité. En tant que Conseil de sécurité, nous devons également examiner les informations sur le rôle que des facteurs terroristes externes auraient joué pour attiser la violence dans l'État rakhine. Les forces de sécurité du Myanmar ont pris des mesures pour faire face à ces attaques, mais nous sommes particulièrement préoccupés par les éléments de preuve de plus en plus nombreux concernant les graves violations des droits de l'homme commises dans le contexte de l'opération militaire menée dans la province. Nous demandons aux autorités de faire preuve de retenue, de respecter l'état de droit et de protéger la population civile.

L'Ukraine est vivement préoccupée par la situation humanitaire des centaines de milliers de réfugiés et de déplacés qui continue de s'aggraver et souligne la nécessité de garantir l'accès sans entrave des acteurs humanitaires à ceux qui ont besoin d'aide. Nous voudrions saisir cette occasion pour exprimer notre soutien au Gouvernement bangladais dans ses efforts pour héberger et aider les réfugiés rohingya. Compte tenu du nombre extrêmement élevé des réfugiés et des déplacés, le moins que le Gouvernement puisse faire dans cette situation est de mettre un terme à toutes les activités militaires dans l'État rakhine. Il faut arrêter le cycle de violence avant qu'il ne soit trop tard. Nous sommes conscients que la situation dans l'État rakhine est une question extrêmement complexe et délicate qui ne peut être résolue à court terme.

Nous prenons note des efforts déployés par le Gouvernement du Myanmar pour relever ces défis, y compris la création du Comité central pour l'instauration de la paix, de la stabilité et du développement dans l'État rakhine, dirigé par la Conseillère d'État, ainsi que par la Commission consultative sur l'État rakhine, présidée par M. Kofi Annan. Nous nous félicitons de la publication du rapport final de la Commission consultative et de la volonté exprimée par le Gouvernement du Myanmar de mettre pleinement et promptement en œuvre ses recommandations. Nous sommes convaincus que la mise en œuvre des recommandations figurant dans le rapport pourrait contribuer au règlement du conflit dans l'État rakhine et à l'instauration de la paix et de la stabilité dans la région.

Des mesures concrètes s'imposent de toute urgence car il se peut que ce qui est réalisable et possible aujourd'hui ne le soit pas demain. Dans cette salle, nous parlons beaucoup de prévention. Il n'est pas encore trop tard pour agir. Le Conseil et la communauté internationale dans son ensemble doivent prendre les devants pour faire cesser la violence. Nous encourageons vivement le Gouvernement du Myanmar à saisir la chance qu'elle a encore pour éviter que la situation actuelle ne se détériore jusqu'à se transformer en une véritable crise régionale. Aucun de nous autour de cette table ne souhaite que se produise le scénario catastrophe. Cela signifie que nous devons tous assumer nos responsabilités. Le Conseil de sécurité est l'organe à qui incombe la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales et le Gouvernement du Myanmar est l'entité à qui incombe au premier chef la responsabilité de garantir le bien-être de son peuple.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Nous remercions sincèrement le Secrétaire général de sa participation à cette réunion, de tous ses efforts concernant la situation dans l'État rakhine au Myanmar, du message transmis au Conseil de sécurité dans sa lettre du 2 septembre, d'avoir évoqué cette question dans son discours d'ouverture de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale et des informations qu'il nous a communiquées aujourd'hui.

Nous nous félicitons de ce que la présidence du Conseil de sécurité ait organisé cette séance d'information et de ce que cet organe, garant de la paix et de la sécurité internationales, examine la situation dans l'État rakhine et des Rohingya en séance publique.

Le respect de l'état de droit, l'égalité devant la loi, la défense et la promotion des droits de l'homme, le dialogue et le recours à des moyens pacifiques en vue du règlement des différends font partie des principes que l'Uruguay défend et promeut activement dans toutes les instances auxquelles il participe. Des situations comme celle qui est en cours à Myanmar doivent recevoir l'attention voulue de la part du Conseil de sécurité.

L'Uruguay est vivement préoccupé par l'escalade des tensions dans l'État rakhine. La grave crise provoquée par la vague de violences confessionnelles contre la minorité musulmane rohingya est extrêmement préoccupante. Le nombre des personnes désespérées qui ont dû quitter leurs villages en direction du Bangladesh est exorbitant. Les conditions humanitaires, de sécurité et de droits de l'homme de la population rohingya ont été gravement compromises. Les violations des droits de l'homme liées au conflit dans diverses régions du

Myanamar, en particulier dans l'État rakhine, n'ont rien de nouveau. De nombreuses violations ont été établies noir sur blanc dans des rapports du Secrétaire général.

La résurgence de la violence dans le pays montre que de grands et urgents défis subsistent. Une réforme démocratique et de véritables changements au Myanmar ne seront possibles que si les droits de l'homme sont respectés et s'il existe une véritable réconciliation nationale. Le Gouvernement du Myanmar doit intensifier ses efforts pour mettre un terme aux violations et prendre toutes les mesures nécessaires pour faire respecter le principe de responsabilité et mettre fin à l'impunité.

Toutes les allégations de violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire doivent faire l'objet d'une enquête exhaustive, transparente et indépendante. À cet égard, l'Uruguay se félicite de l'adoption de la résolution 34/22 en mars par le Conseil des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Myanmar, alors que des persécutions massives avaient déjà commencé. Par cette résolution, le Conseil des droits de l'homme violations a décidé de dépêcher une mission d'établissement des faits et a demandé au Gouvernement de ce pays de fournir à la mission toutes les garanties dont elle a besoin pour s'acquitter de son mandat. Dans le même temps, le Conseil des droits de l'homme a exhorté les autorités gouvernementales à mettre en œuvre les recommandations de la Commission consultative sur l'État rakhine, dirigée par l'ancien Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan. Le règlement de cette crise passe impérativement par une approche fondée sur les droits de l'homme.

Nous reconnaissons que la situation dans l'État rakhine est une question intercommunautaire complexe aux causes historiques profondes, comme cela a été indiqué dans plusieurs déclarations officielles de ces derniers jours. Nous ne faisons pas non plus abstraction des opérations militaires menées par l'Armée du salut des Rohingya de l'Arakan contre les forces de sécurité du Myanmar, opérations que nous condamnons bien évidemment. Mais la responsabilité de protéger les civils incombe toujours en premier lieu aux États. Rien de ce qui précède n'exonère par conséquent le Gouvernement du Myanmar de sa responsabilité de fournir sécurité et assistance à la population rohingya dans le besoin et de permettre à l'ONU et à ses partenaires d'offrir une aide humanitaire.

Les autorités du Myanmar doivent mettre fin aux opérations militaires et permettre un accès sans entrave à l'aide humanitaire. Elles doivent aussi apporter une réponse aux griefs des Rohingya, dont le statut est en suspens depuis trop longtemps. Il convient de se demander si un gouvernement peut s'enorgueillir de compter sur son territoire national la population apatride la plus importante au monde. La protection de la population civile doit toujours être une priorité. Les normes du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire en vigueur doivent être respectées.

L'Uruguay, qui est attaché à la prévention des atrocités criminelles, appelle avec force le Gouvernement du Myanmar à mettre un terme à la violence, à suspendre les opérations militaires, à permettre le retour de ceux qui ont dû fuir, et à faciliter un accès sûr et sans entrave à l'aide humanitaire. Cette crise particulièrement déplorable permet de poser sans attendre deux hypothèses fermes si nous voulons nous atteler correctement à la prévention.

Premièrement, réprimer de manière disproportionnée et excessive la minorité rohingya sous prétexte de combattre un groupe terroriste aura l'effet le moins recherché, puisque cela fera germer les graines du désespoir, de la haine et de l'extrémisme. Et deuxièmement, et c'est peut-être pire, cela risque de pousser d'autres groupes terroristes mondiaux, tels que Daech ou Al-Qaida, à s'implanter sur le territoire du Myanmar et à y lancer des opérations, déstabilisant ainsi le pays et la région.

L'Uruguay félicite et remercie le Bangladesh de la générosité dont il a fait preuve ces dernières semaines en offrant sécurité, nourriture et abri à des centaines de milliers de réfugiés dont, selon les estimations, 60 % sont des enfants. De la même manière, nous savons gré aux organismes et institutions qui participent à l'acheminement de l'aide humanitaire de leur travail acharné, et nous appelons la communauté internationale et les pays voisins à apporter l'appui et les ressources nécessaires pour faire face à cette situation délicate.

Pour terminer, je voudrais rappeler une réflexion faite il y a quelques jours par l'archevêque Desmond Tutu, lauréat du prix Nobel de la paix, qui a déclaré :

> « Un pays qui n'est pas en paix avec lui-même et qui ne reconnaît ni ne protège la dignité et la valeur de toute sa population n'est pas un pays libre. »

M. Zambrana (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Secrétaire

général António Guterres de l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui concernant la situation dans l'État rakhine, au Myanmar, et nous saluons les mesures qu'il a prises jusqu'ici.

L'État plurinational de Bolivie condamne avec force le grave climat de violence qui touche la population dans l'État rakhine, en particulier le groupe ethnique musulman, les Rohingya. D'après les informations fournies par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et que le Secrétaire général a lui aussi évoquées, entre le 25 août et le 20 septembre, les incidents qui ont conduit à l'escalade de la violence ont poussé près d'un demi-million de personnes à franchir la frontière avec le Bangladesh pour y chercher refuge, tandis que des centaines de milliers de personnes au moins ont été déplacées.

De la même manière, nous condamnons toutes les mesures conçues pour attiser les tensions intercommunautaires et inciter à la violence, aux discours belliqueux et à la haine raciale ou religieuse, ainsi que tout acte d'exploitation et d'atteinte sexuelle, qui doivent tous faire l'objet d'une enquête en bonne et due forme et dont les responsables doivent être traduits devant la justice et jugés par les tribunaux compétents.

Ayant condamné les actes de violence, la discrimination et les souffrances dont sont victimes non seulement la population rohingya, mais également des groupes ethniques minoritaires tels que les Dienet, les Mro, les Thet, les Marmagri et les Hindous, la Bolivie réaffirme une fois de plus que tout conflit au sein d'un État doit être réglé en premier lieu à l'intérieur de ses frontières, en respectant les principes de souveraineté, d'indépendance et d'intégrité territoriale, ou, à défaut, être réglé avec l'appui des organisations régionales et sous-régionales, dans le respect de la Charte des Nations Unies, du droit international, du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Nous estimons qu'il importe tout autant de respecter le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États, ainsi que le principe du non-recours à la menace ou à l'emploi de la force pour régler les conflits, en application du principe de règlement pacifique des différends. Dans ce sens, nous pensons qu'il est important d'encourager et d'appuyer le Myanmar dans sa quête d'une solution pacifique à cette situation à caractère humanitaire, en déployant des efforts à plusieurs niveaux, tels que le dialogue, la consultation, les bons offices, la médiation, la négociation et la gestion de la crise.

À cet égard, nous mettons en relief le fait que le Gouvernement et le peuple bangladais aient accueilli les réfugiés de l'État rakhine et se montrent disposés à collaborer, et nous les encourageons à continuer d'œuvrer aux côtés des différents organismes des Nations Unies et du Comité international de la Croix-Rouge dans le but d'atténuer les répercussions humanitaires sur cette région.

Nous appelons le Gouvernement du Myanmar à s'engager dans un dialogue fructueux à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières. La participation de ses voisins, des organisations régionales et de la communauté internationale permettra de parvenir à conclure des accords qui contribueront à stabiliser l'État rakhine et lui permettront de s'acquitter, dans la mesure de ses moyens, de son obligation de protéger tous les civils, indépendamment de leur origine ethnique ou de leur appartenance religieuse. Sur le plan diplomatique, et dans l'intérêt de la paix et de la stabilité de la région, nous l'appelons à œuvrer à un accord prévoyant un plan concret pour que les réfugiés qui se trouvent actuellement au Bangladesh puissent rentrer dans l'État rakhine de manière librement consentie, sûre et digne.

Nous prenons note de la création, au Myanmar, d'un comité ministériel chargé de l'application des recommandations formulées par la Commission consultative sur l'État rakhine dirigée par M. Kofi Annan, laquelle a élaboré une feuille de route claire pour régler cette situation de manière pacifique. Nous invitons donc le comité à les mettre en œuvre. De même, la Bolivie encourage le Gouvernement du Myanmar à garantir durablement l'accès de l'aide humanitaire afin que les victimes de ces événements tragiques puissent bénéficier d'une assistance.

Dans ce contexte, nous saluons les bons offices du Secrétaire général et appelons le Gouvernement du Myanmar à tenir compte de ses recommandations, principalement en ce qui concerne la suspension urgente de toute action militaire, l'arrêt des violences pour respecter l'état de droit, et la reconnaissance du droit au retour de tous ceux qui ont dû fuir le pays, ainsi que la garantie d'accès à l'assistance humanitaire fournie par l'ONU, les organisations non gouvernementales et autres, et l'élaboration d'un plan d'action efficace pour s'attaquer aux causes profondes de la crise, plan qui aboutisse à la naturalisation des musulmans de l'État rakhine ou, du moins pour le moment, qui leur accorde un statut juridique leur permettant de mener une vie normale, notamment de jouir de la liberté de mouvement

et d’avoir accès au marché de l’emploi, à l’éducation et aux services de santé.

Nous pensons qu’il est inconcevable de nos jours de refuser à qui que ce soit le droit à la nationalité, laquelle confère à tous les individus des droits qui leur permettent de jouir pleinement des avantages qu’offre un État.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l’Éthiopie.

Je tiens à remercier le Secrétaire général, M. António Guterres, de sa présence parmi nous cet après-midi et de son exposé important sur les conditions de sécurité et la situation humanitaire au Myanmar, qui sont véritablement très préoccupantes. Nous nous félicitons qu’il ait pris l’initiative d’appeler l’attention du Conseil sur les faits récents qui se sont produits au Myanmar et qui, c’est indiscutable, pourraient aisément être lourds de conséquences pour la paix et la sécurité régionales s’ils ne sont pas traités avec la rapidité et la vigilance requises.

Nous attendons également avec intérêt d’entendre les vues du Bangladesh et du Myanmar, les deux pays directement concernés par notre débat d’aujourd’hui. Nous sommes naturellement conscients, comme les représentants de la Suède et de l’Italie l’ont dit tout à l’heure, de la nature complexe des problèmes dans l’État rakhine, dont nous estimons qu’ils ne peuvent être réglés qu’au moyen d’une démarche globale combinant les aspects politiques, sécuritaires, humanitaires et la question du développement. À cet égard, nous encourageons le Gouvernement du Myanmar à s’attaquer aux causes profondes de la violence. Nous soulignons qu’il importe de lutter contre toutes les formes de discours haineux qui incitent à la violence et qui l’alimentent, et insistons sur la nécessité de prendre les mesures qui s’imposent pour apaiser les tensions intercommunautaires et protéger les droits de toutes les communautés. Il va sans dire que tous les actes de violence extrême sont injustifiables, quels qu’en soient les motifs. C’est pourquoi nous considérons l’attaque initiale perpétrée par l’Armée du salut des Rohingya de l’Arakan comme extrêmement regrettable et insensée. Le Secrétaire général a raison de la condamner. Nous pensons qu’elle n’a fait qu’aggraver la tragédie humanitaire au lieu de contribuer à l’apaiser. La manière dont on aborde cette tragédie d’emblée déterminera si un secours durable sera apporté rapidement aux personnes touchées par la tragédie en s’attaquant à ses causes profondes ou si la situation va devenir encore plus compliquée et la crise humanitaire s’aggraver toujours plus sans que l’on voie la fin des souffrances humaines.

Le Gouvernement bangladais nous dit déjà que la situation est grave et qu’elle a de lourdes incidences sur la paix et la sécurité régionales. Nous saluons et appuyons la proposition faite par le Secrétaire général de traiter cette situation tragique en tant que question hautement prioritaire. Il est en effet urgent de mettre fin à l’opération militaire. La coopération du Gouvernement du Myanmar pour permettre un accès humanitaire sans entrave est essentielle pour atteindre les populations qui ont un besoin urgent d’assistance.

Il faut saluer les efforts déployés par le Gouvernement bangladais et les organismes des Nations Unies pour gérer l’afflux de réfugiés. Nous tenons ici à souligner un point fondamental : nous devons faire le nécessaire pour parvenir à un niveau acceptable de confiance entre le Gouvernement du Myanmar, l’ONU et la communauté internationale dans son ensemble. Le rôle de la diplomatie ne doit jamais être oublié, y compris le rôle plus important que peut jouer le Secrétaire général. Nous pensons que la mise en œuvre des recommandations formulées par la Commission consultative contribuera à surmonter les obstacles qui continuent de se dresser sur le chemin de la paix et du développement dans l’État rakhine.

À cet égard, nous nous félicitons des premières mesures prises par le Gouvernement du Myanmar pour créer un comité ministériel chargé d’assurer la mise en œuvre effective des recommandations de la Commission. Il est absolument nécessaire, et nous le soulignons, de collaborer étroitement avec le Gouvernement du Myanmar pour s’attaquer aux causes profondes du conflit dans l’État rakhine. La coopération avec le Bangladesh et les membres de l’Association des nations de l’Asie du Sud-Est est également essentielle au règlement de la question des réfugiés et de ses implications plus larges pour la paix et la stabilité régionales.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole à M. Tun.

M. Tun (Myanmar) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de cette occasion qui m’est donnée de m’adresser au Conseil de sécurité en ce qui concerne la violence et les troubles qui ont récemment frappé l’État rakhine du Myanmar, ainsi que la situation humanitaire qui en a découlé. J’ai écouté attentivement

les déclarations faites par le Secrétaire général et les représentants des États membres du Conseil.

Le dénominateur commun de tous les commentaires qui ont été faits est qu'« il y a quelque chose de pourri dans l'État rakhine ». On entend dire dans les médias qu'une campagne de terreur a été déclenchée dans le nord de l'État rakhine et que des crimes indicibles ont été commis contre des innocents, ce qui n'a fait qu'exacerber les préoccupations de la communauté internationale. Si de telles assertions peuvent sembler raisonnables à première vue au néophyte, les observateurs chevronnés qui connaissent l'histoire de l'État rakhine et du Myanmar, ainsi que les tactiques de propagande utilisées par les terroristes savent ce qu'elles valent en réalité : ce ne sont que des descriptions subjectives des faits qui ont pour but de faire vibrer la corde sensible. Nous comprenons néanmoins les préoccupations de la communauté internationale et en prenons dûment note.

Je voudrais saisir cette occasion pour informer le Conseil de la situation sur le terrain et des efforts que nous déployons pour mettre fin à la violence et aider tous les civils innocents touchés par les troubles, et lui faire part de nos projets pour trouver une solution durable aux redoutables défis qui se posent à nous.

Premièrement, nous reconnaissons qu'il existe une situation grave à laquelle il faut remédier. Mais nous devons également reconnaître que le récent cycle de violence a été déclenché par les attaques perpétrées par les terroristes de la prétendue Armée du salut des Rohingya de l'Arakan.

Nous compatissons profondément avec les souffrances et le sort de toutes les communautés touchées – rakhine, musulmane, daing-net, mro, thet, mramagyi et hindoue. Elles sont toutes victimes de la violence et du terrorisme.

Le terrorisme constitue l'une des menaces les plus graves pour la paix et la sécurité internationales. Il n'a pas sa place dans notre monde civilisé. Je suis sûr que les membres conviendront avec moi que nous ne pouvons tolérer le terrorisme sous quelque forme ni dans quelque manifestation que ce soit. Le Gouvernement du Myanmar a fermement condamné les actes de terreur commis par l'Armée du salut des Rohingya de l'Arakan dans le nord de l'État rakhine. La plus grande organisation islamique du Myanmar, la All Myanmar Islamic Religious Organization, ainsi que le Groupe de dialogue interconfessionnel du Myanmar, ont exprimé leur solidarité avec le Gouvernement et publié des déclarations condamnant les actes de terreur commis par l'Armée du salut des Rohingya de l'Arakan. Ils ont souligné qu'aucune religion ne saurait tolérer la violence qui conduit à des pertes en vies humaines ou en biens. Ils ont exprimé leur appui aux efforts déployés par le Gouvernement pour remédier à la situation dans l'État rakhine et à l'action qu'il mène pour promouvoir la réconciliation nationale et la paix dans l'ensemble du pays.

À cet égard, nous nous félicitons de la déclaration faite par le Secrétaire général et de nombreux autres représentants autour de cette table, condamnant les actes de terrorisme. Le Gouvernement fera tout en son pouvoir pour veiller à ce que la lutte contre le terrorisme ne le détourne pas de son engagement à instaurer la paix, l'harmonie et le développement dans l'État rakhine où il s'efforce de rétablir des conditions normales. Il n'y a pas eu d'affrontements armés ni d'opérations de déblaiement depuis le 5 septembre.

Deuxièmement, je voudrais insister sur le fait qu'il n'existe pas de nettoyage ethnique ni de génocide au Myanmar. Le nettoyage ethnique et le génocide sont des accusations graves qui ne doivent pas être faites à la légère. Ce serait un triste constat de notre époque si nous nous étions laissés submerger par l'émotion et avions affirmé que ce qui se passait dans l'État rakhine était un nettoyage ethnique avant de procéder à un examen juridique et de trancher la question d'un point de vue judiciaire. Je peux assurer le Conseil que les dirigeants du Myanmar, qui ont si longtemps lutté pour la liberté et les droits de l'homme, ne pourront jamais adopter une politique de génocide ou de nettoyage ethnique et que le Gouvernement fera tout ce qui est en son pouvoir pour l'empêcher.

Comme l'a clairement indiqué la Conseillère d'État, Aung San Suu Kyi, dans son discours devant le corps diplomatique à Nay Pyi Taw le 19 septembre, nous condamnons toutes les violations des droits de l'homme et la violence. Nous sommes attachés à la restauration de la paix, de la stabilité et de l'état de droit dans tout le pays. Les forces de sécurité ont reçu pour instructions de respecter strictement le code de conduite dans l'exécution des opérations de sécurité, de faire preuve de retenue et de prendre toutes les mesures pour éviter de causer des dommages collatéraux et des souffrances aux civils innocents.

Le Myanmar est l'un des pays les plus diversifiés au monde, ethniquement parlant. Il abrite 135 groupes

ethniques officiellement reconnus, chacun ayant sa propre culture et sa propre religion parmi les nombreuses que compte le pays, notamment le bouddhisme, l'islam, le christianisme et l'hindouisme. Les groupes religieux ont vécu en harmonie tout au long de notre histoire. La situation à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui est liée au terrorisme et n'a rien à voir avec la religion. Il convient de souligner que les musulmans ne sont pas une minorité dans le nord de l'État rakhine. Ils représentent 95 % de la population totale dans cette région. Ce que l'on sait peu est que la grande majorité des musulmans n'ont pas abandonné leurs foyers et leurs maisons. S'il y a eu un exode, plus de la moitié des villages musulmans dans le nord de l'État rakhine sont restés intacts et vivent en paix avec leurs voisins, qu'ils soient hindous ou bouddhistes.

Les représentants du corps diplomatique à Yangon, accompagnés des médias, se rendront dans le nord de l'État rakhine lundi. Ils auront la possibilité de constater directement la situation sur le terrain. Il me plaît de signaler que le Gouvernement du Myanmar a invité le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint à se rendre au Myanmar. Nous espérons les accueillir dans un avenir proche afin de renforcer la coopération entre le Myanmar et l'ONU.

Troisièmement, le Gouvernement du Myanmar est pleinement conscient que c'est à lui qu'il incombe au premier chef de remédier à la situation humanitaire. Nous fournissons une assistance à toutes les personnes déplacées sans discrimination. Nous collaborons avec le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les pays donateurs, qui sont tous représentés dans cette salle, pour fournir rapidement une assistance, conformément aux principes humanitaires. Le Centre de coordination de l'aide humanitaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est pour la gestion des catastrophes a accepté de collaborer avec nous afin de fournir une aide humanitaire à toutes les personnes déplacées.

Quatrièmement, nous sommes préoccupés par les informations faisant état de l'arrivée de milliers de personnes au Bangladesh. Nous voulons comprendre les véritables raisons de cet exode. Nous parlerons à ceux qui ont fui, ainsi qu'à ceux qui ont choisi de rester dans leurs villages. La grande majorité des personnes qui ont fui l'ont fait par peur. Ce sont les terroristes qui ont instillé la peur dans leurs cœurs. Plusieurs centaines de musulmans ont récemment quitté leurs villages pour se diriger vers la frontière, et ce en dépit des efforts déployés par les autorités régionales pour les persuader de rentrer chez eux. Les habitants de ces villages ont dit qu'ils craignaient de ne pas avoir durablement accès à une aide humanitaire et de devenir une minorité dans leur propre région.

Nous avons appris que les villageois ont été menacés par téléphone et qu'ils ont été persuadés par leurs semblables qui se trouvent déjà au Bangladesh de les rejoindre. Qui plus est, ils ont peur des représailles de l'Armée du salut des Rohingya de l'Arakan après avoir appris qu'un grand nombre de villageois hindous ont été massacrés et enterrés dans des charniers. Les autorités les ont assuré qu'ils recevraient une aide et seraient protégés. Cependant, certains ont choisi de partir au Bangladesh.

Des appels de plus en plus pressants se font entendre en faveur du rapatriement des réfugiés qui ont fui le Myanmar pour le Bangladesh. Je tiens à souligner que le Myanmar est prêt à lancer le processus de vérification à tout moment. Le Bangladesh et le Myanmar sont voisins, et nos deux pays ont déjà connu un processus de rapatriement en 1993.

Nous nous efforçons d'améliorer nos relations avec le Bangladesh. J'ai rencontré le Ministre bangladais des affaires étrangères ici même à New York la semaine dernière, et le Ministre du Bureau du Conseiller d'État se rendra à Dacca ce week-end pour continuer de discuter des questions d'intérêt mutuel et de rechercher des moyens d'avancer vers le règlement de la situation à la frontière. Nous avons également invité le Ministre bangladais de l'intérieur. Nous l'accueillerons dès qu'il sera en mesure de venir au Myanmar et nous espérons faire avancer notre coopération en ce qui concerne les questions de sécurité à la frontière. Notre volonté affichée d'aborder la question du rapatriement discrédite l'idée selon laquelle nous aurions mis en place une politique de nettoyage ethnique.

Le nouveau Gouvernement du Myanmar a hérité d'une situation difficile dans l'État rakhine, et il doit gérer les conséquences des mesures prises par d'autres acteurs. La crise actuelle est liée aux actes de terrorisme perpétrés par l'Armée du salut des Rohingya de l'Arakan. Pour remédier à cette situation, le Gouvernement a lancé un certain nombre d'initiatives, parmi lesquelles la Commission consultative sur l'État rakhine, présidée par Kofi Annan. Les recommandations de la Commission représentent une feuille de route viable, et nous y souscrivons. Un comité de mise en œuvre des recommandations a d'ores et déjà été créé et le

processus suit son cours. Deux réunions ont déjà eu lieu. Nous devons donner à ce comité le temps et la marge de manœuvre nécessaires pour avancer.

À cette étape cruciale de la vie de notre jeune démocratie, il est impératif que la communauté internationale se tienne à nos côtés pour faire en sorte que la démocratie prenne solidement racine et que nous puissions nous acquitter de la responsabilité qui nous incombe de réaliser la paix, la stabilité et le développement dans l'État rakhine et dans tout le Myanmar. C'est le seul moyen de régler la situation épineuse dans l'État rakhine. Le Conseil de sécurité doit s'abstenir de prendre des mesures qui exacerberaient, plutôt qu'elles n'apaiseraient, la situation sur place. C'est le moins qu'il puisse et qu'il doive faire.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Bangladesh.

M. Bin Momen (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance et de nous donner la possibilité de prendre la parole. Nous félicitons le Secrétaire général de l'attention permanente qu'il porte à cette question.

Selon l'ONU, depuis le 25 août, près d'un demi-million de personnes sont entrées au Bangladesh pour fuir la violence dans le nord de l'État rakhine. En dépit de graves difficultés, le Bangladesh a accueilli ces Rohingya traumatisés, dont la plupart sont des femmes et des enfants. La Première Ministre de mon pays, Sheikh Hasina, se tient personnellement aux côtés de cette minorité qui est la plus persécutée au monde.

Nous fournissons à ces ressortissants du Myanmar déplacés de force une aide de base et une aide humanitaire d'urgence. La communauté internationale s'est mobilisée dans un esprit de responsabilité partagée, même si l'ONU et d'autres partenaires compétents sont sollicités au-delà de leurs capacités. Nos autorités procèdent également à un recensement biométrique de toutes les personnes arrivées au cours du mois dernier. Ce nouvel afflux a porté à plus de 900 000 le nombre de Rohingya déplacés de force accueillis par le Bangladesh après avoir fui le Myanmar. C'est une situation intenable, c'est le moins qu'on puisse dire.

Malgré les dénégations, la violence n'a pas cessé dans le nord de l'État rakhine, pas moins que l'exode des Rohingya vers le Bangladesh. Rien que la nuit dernière, 20 000 personnes supplémentaires sont entrées au Bangladesh. N'importe laquelle de ces personnes peut expliquer pourquoi cet exode se poursuit. Elles parlent toutes du viol utilisé comme arme pour faire peur aux familles et les forcer à partir. Les informations disponibles indiquent que les villages sont incendiés les uns après les autres, que les maisons sont pillées et que les populations sont victimes d'exactions dans l'État rakhine. Ces atrocités attestent le fait que le Gouvernement du Myanmar met volontairement le feu pour dépeupler le nord de l'État rakhine et prendre possession des terres.

Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a déjà dit que les massacres aveugles et les actes de torture perpétrés par les forces de sécurité du Myanmar, avec l'aide de milices qui agissent sur la base de l'appartenance religieuse ou ethnique, étaient un exemple classique de nettoyage ethnique. La Première Ministre de mon pays a tiré la même conclusion dans la déclaration qu'elle a prononcée à l'Assemblée générale (voir A/72/PV.14). Il appartiendra sans doute au Conseil de sécurité de déterminer si les opérations militaires et les événements qui en découlent dans le nord de l'État rakhine posent une menace à la paix ou constituent une atteinte à la paix, et de réfléchir aux mesures à prendre pour rétablir la paix.//

Dans les circonstances actuelles, il est de la plus haute importance que les civils rohingya qui se trouvent encore dans le nord de l'État rakhine bénéficient d'une protection inconditionnelle grâce à la création de zones de sécurité administrées par l'ONU au Myanmar. Nous devons impérativement veiller à ce que l'assistance humanitaire fournie parvienne à toutes les communautés touchées, en particulier les Rohingya. Le Myanmar doit garantir un accès humanitaire total et sans entrave aux organismes des Nations Unies et à aux autres agences humanitaires.

Conformément à notre politique de tolérance zéro à l'égard du terrorisme et de l'extrémisme violent, nous avons catégoriquement condamné les attaques qui auraient été commises contre les forces de sécurité du Myanmar par des éléments extrémistes et avons proposé d'aider le Myanmar à lutter contre le terrorisme grâce à des patrouilles coordonnées, des inspections conjointes et même des opérations conjointes. Malheureusement, pendant que nous faisions ces propositions, hauts dirigeants et responsables des différentes entités du Myanmar qualifiaient les extrémistes présumés de « terroristes bengalis ». Même si personne ne croit cette propagande malveillante et sans fondement consistant à faire passer les Rohingya pour des immigrés illégaux

venus du Bangladesh, ces affirmations ne sont pas seulement un déni flagrant de l'identité ethnique des Rohingya, elles sont aussi une insulte à tous les Bengalis de par le monde. Il faut que cela cesse.

Le Myanmar prétend que la moitié des villages musulmans sont vides, en dépit de la présence d'environ 30 000 militaires et autres forces. Le discours officiel du Myanmar prétend également qu'un groupe terroriste en particulier aurait acquis un tel pouvoir et une telle capacité qu'il a réussi à enrôler la plupart des hommes appartenant à la communauté rohingya dans le nord de l'État rakhine et utilise les civils et les enfants comme combattants et boucliers humains. Plus largement, cette instabilité représente une menace pour la paix et la sécurité régionales et, en tant que telle, elle doit être une préoccupation de sécurité majeure pour la communauté internationale, y compris le Conseil.

De même, les nouvelles déclarations évoquant désormais des musulmans tuant des musulmans ou des musulmans tuant des hindous doivent être interprétées comme le signe de l'échec ou du renoncement de l'État à s'acquitter de sa responsabilité première de protéger ses civils. Les allégations réciproques dans lesquelles chacun accuse l'autre de diverses formes d'atrocités constitutives de crimes contre l'humanité doivent faire l'objet d'une enquête approfondie par une mission d'établissement des faits mandatée par le Conseil de sécurité.

Le Conseil doit également tenir compte du fait que, d'après les informations, le Myanmar a déployé plus de deux divisions de ses forces armées dans les zones proches de notre frontière depuis le début août. Des soldats ont été vus à moins de 200 mètres de la ligne zéro, et des armements et de l'artillerie lourde ont été placés à proximité de notre frontière. Dix-neuf cas de violation de l'espace aérien bangladais par les hélicoptères et les drones du Myanmar ont été signalés, dont le dernier avant-hier. Des mines antipersonnel auraient aussi été posées le long d'une partie de la frontière pour empêcher le retour des Rohingya au Myanmar. En outre, des tirs contre des pêcheurs bangladais ont fait un mort au début de la semaine.

Le Bangladesh continue d'exercer la plus grande retenue face à ces provocations répétées, injustifiées et délibérées. En tant qu'État responsable et qui agit, nous entendons poursuivre dans la recherche d'une solution pacifique et durable à cette situation prolongée, en recourant à la diplomatie, au dialogue et à la coopération. La Première Ministre de notre pays a donc fait une proposition en cinq points la semaine dernière devant l'Assemblée générale, proposition dont le Secrétaire général et les membres du Conseil se sont largement fait l'écho cet après-midi. Conformément à ces points, les priorités immédiates doivent être de cesser toutes les formes de violence et de garantir protection et assistance humanitaire aux personnes touchées ou vulnérables dans l'État rakhine.

Parallèlement, le Bangladesh espère commencer immédiatement à travailler avec le Myanmar et la communauté internationale pour aider à mettre en œuvre les recommandations de la Commission consultative sur l'État rakhine et permettre le retour librement consenti, durable et dans la sécurité de tous ceux qui ont quitté le Myanmar pour notre territoire au fil des ans, y compris les derniers arrivés en date.

À cet égard, plusieurs précédents, notamment l'arrangement de 1992, pourraient s'avérer utiles pour peu qu'on les adapte aux réalités, défis et priorités actuels. Sur ce point, le Bangladesh tend à privilégier une vérification conjointe en présence d'observateurs internationaux. Les ressortissants du Myanmar déplacés de force doivent rentrer dans leur lieu d'origine en toute sûreté, sécurité et dignité. Comme notre première ministre l'a déclaré à l'Assemblée générale : « La crise a son origine au Myanmar et c'est au Myanmar qu'il faut trouver sa solution » (voir A/72/PV.14). Le Bangladesh reste toutefois prêt à dialoguer avec le Myanmar et la communauté internationale pour régler cette question très importante qui demeure sans solution.

Notre expérience des trois dernières décennies montre clairement que le volet bilatéral perd son élan dès que la communauté internationale regarde ailleurs. Nous demandons par conséquent instamment au Conseil de garder cette question en tête de son ordre du jour et de faire en sorte que nous réussissions à parvenir à sa conclusion logique. Nous invitons également les membres du Conseil à effectuer une mission sur le terrain au Bangladesh, et si possible au Myanmar, afin d'entendre directement les récits de la crise humanitaire qui est en train de se dérouler.

Avant de conclure, je me dois, au nom du Gouvernement et du peuple bangladais, de dire toute notre reconnaissance pour les témoignages de soutien exprimés à notre endroit par chacun des membres du Conseil cet après-midi.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

Étant donné qu'il s'agit de la dernière séance du Conseil prévue pour le mois de septembre, je voudrais exprimer les sincères remerciements de la délégation éthiopienne aux membres du Conseil, en particulier mes collègues, les Représentants permanents et leurs équipes respectives, ainsi qu'au secrétariat du Conseil pour tout leur appui.

De fait, le mois a été chargé mais nous avons réussi à nous entendre sur plusieurs questions importantes relevant de notre compétence. Nous n'aurions pu y arriver seuls ni sans le travail acharné, l'appui et la contribution fructueuse de chaque délégation, des représentants du Secrétariat et de tous les préposés aux services de conférence, interprètes et traducteurs compétents.

Alors que notre présidence s'achève, je sais que je parle au nom du Conseil en souhaitant à la délégation française bonne chance pour le mois d'octobre.

La séance est levée à 17 h 15.